

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois 5.—
Trois mois 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Juin 1901, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1er Juin 1901, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 8000 exemplaires

— JEUDI 25 JUILLET 1901 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique

Estudiantina. — Répétition jeudi à 8 heures 1/2
Zither-Club Alpin. — Répétition, à 8 h., au local (M. Bieri-Roth, rue du Stand 8).

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition, à 8 h. du soir. Par devoir.
Helvetia. — Répétition générale à 9 h. du soir.
Chorale l'Avenir (du Cercle Ouvrier). — Répétition tous les jeudis au local à 8 heures et demie.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.
Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.
La Fourmi. — Exercices, à 8 h. du soir.
Réunions diverses
Ordre indépendant des Bons-Templiers « Loge Fidi-élite ».

Clubs

Les Amis du Jura. — Assemblée à 9 heures du soir au local.
Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.
Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.

LA VIE INTIME DU SULTAN

On se représente volontiers le sultan trônant dans un palais étincelant, où se presse un peuple magnifique d'officiers, de chambellans et d'eunuques. Le somptueux cortège, au milieu duquel, une fois l'an, Abdul-Hamid II traverse Constantinople pour aller adorer à Top-Capon le manteau du prophète et la splendeur de la cérémonie hebdomadaire du « selamlık » dans la mosquée hamidié peuvent faire illusion en effet aux touristes européens de passage à Constantinople; mais ceux qui, glissant un coup d'œil à travers les lourdes grilles du palais impérial, ont entrevu la véritable existence du séquestré volontaire de Yildiz-Kiosk, savent dans quelles angoisses et quelles terreurs le « sultan rouge » expie les crimes de son monstrueux égoïsme. D'après ce qu'ils ont vu, nous allons tâcher de donner une idée de la vie intime d'Abdul-Hamid.

Petit lever

A l'heure où le soleil levant éveille Constantinople, où les bateliers du Bosphore détachent la chaîne de leur caïque et où, dans les bazars déserts, on ne voit encore rôder que quelques porteurs d'eau, une outre vide sur l'épaule, déjà au fond de Yildiz-Kiosk, ce palais grand comme une ville, fortifié comme une citadelle, le commandeur des croyants ne dort plus.

Assisté de son fidèle serviteur, le mulâtre Hassan Agha, qui a passé la nuit couché en travers de sa porte, Abdul-Hamid revêt un ample caftan de mousseline, chausse des pantalons de cuir noir et se rend dans sa salle de bain, où il procède à de rapides ablutions à l'eau froide.

Le sultan, qui se désole de sa maigreur et souhaite tout ce qui peut l'augmenter, a depuis longtemps renoncé aux massages, aux bains de vapeur et aux raffinements voluptueux en usage dans les hammams d'Orient.

puis longtemps renoncé aux massages, aux bains de vapeur et aux raffinements voluptueux en usage dans les hammams d'Orient. Son hygiène est des plus sévères; il l'a réglée lui-même, car pour n'avoir pas à courir le risque d'être soigné par un médecin, il a étudié la science médicale et combine tout seul la formule des médicaments que lui prépare son pharmacien Bekir effendi.

Mais que peuvent les médicaments contre le mal qui ronge le sultan, qui creuse ses joues, émacie son corps, exaspère ses nerfs, contre la peur? Abdul-Hamid qui a vu son oncle Abdul-Aziz déposé par ses ministres, qui a lui-même renversé du trône son frère Mourad et le tient depuis vingt-cinq ans enterré vivant dans le palais de Tchéragan, est en proie à une épouvante perpétuelle.

Comme Louis XI dans le château de Plessis-Tours, il s'est emprisonné lui-même dans son palais et c'est à peine s'il ose en franchir le seuil. D'année en année, il a réduit le cercle de la promenade matinale qu'il fait dans le parc de Yildiz, précédé du fidèle Hassan Agha et suivi de deux ou trois gardes albanais. Son œil inquiet inspecte sans cesse les massifs, et sa main est toujours posée, dans une de ses poches, sur la crosse d'un revolver. Malheur à l'imprudent qui, inopinément, se présenterait à ses yeux! Un vieux jardinier qui travaillait un matin accroupi au pied d'un arbuste s'étant relevé brusquement à l'approche du sultan, Abdul-Hamid affolé fit feu sur lui et le tua; de même il tua un jour une petite esclave de douze ans qu'il trouva jouant naïvement avec une arme oubliée sur un meuble du harem.

La toilette du sultan

Après quelques tours de promenade autour du chalet qui forme sa résidence particulière, le sultan achève sa toilette. Il teint lui-même, et fort mal, sa barbe avec un mélange de café de henné et de noix de galle qui la colore inégalement de brun et de roux. Ensuite Ismet bey, chef de la garde-robe impériale a charge de l'habiller.

Les vêtements du padischah sont extrêmement simples, et d'habitude de couleur sombre, noir, bleu foncé ou marron, et tous sont fourrés, le sultan étant très frileux; la seule particularité des vêtements impériaux, c'est la multiplicité des poches qui y sont ménagées: Abdul-Hamid en veut partout et de toutes formes, poches à revolver et à poignard, poches pour enfouir les papiers secrets qu'il garde parfois plusieurs jours sur lui avant de les classer.

La chaussure du sultan est toujours soignée, car Sa Majesté a le pied très fin, et comme elle est de petite stature, pour s'exhausser, elle fait ajuster à toutes ses bottines de hauts talons doublés de liège.

Au travail

Une fois habillé, Abdul-Hamid passe dans son cabinet de travail où il se fait préparer par son cafetier en chef une tasse de moka brûlant, tandis qu'un autre de ses officiers roule la première des innombrables cigarettes que Sa Majesté fumera sans discontinuer pendant la journée entière et qui toutes sont confectionnées sous ses yeux. Mais déjà il est 6 heures: l'eunuque de confiance du sultan, Djafer agha et son premier aide de camp tcherkesse, Mehmet pacha, entrent dans le cabinet portant les sacs de lettres et de rapports adressés au Palais pendant la nuit par les policiers et les espions du sultan, et le labeur impérial commence.

Le sultan est un travailleur infatigable; son attention ne néglige aucun détail; il tient à tout connaître et à tout régler lui-même, mais son énergie et son intelligence sont entièrement absorbées par le seul souci de sa sécurité et de sa fortune personnelle. Les grands intérêts de l'Etat, l'avenir de la Turquie et de l'Islam sont choses secondaires à ses yeux, pourvu que ni sa vie ni ses biens ne soient menacés.

A elle seule, l'administration de la fortune impériale exige un travail considérable, pour lequel Abdul-Hamid ne se fie à personne. Sa liste civile est de 18 millions 400,000 fr.; le revenu qu'il tire de ses immenses domaines est de 28 millions et demi; quant aux revenus que lui rapportent les capitaux déposés

par lui à l'étranger, ils sont incalculables: approximativement, on les évalue à 90 millions. Malgré cette colossale richesse, le sultan est mauvais payeur; il oublie volontiers de rembourser l'argent qu'il s'est fait avancer, chicane sur toutes les dépenses, rogne et gratte partout où il peut, préférant voir ses fonctionnaires voler le public que d'ouvrir pour eux sa cassette. (A suivre).

La Vie à Paris

Paris, 22 juillet.

Le couvre-chef des chevaux. — Fabrication du « yoko ». — L'âme des bêtes. — Les Marocains s'en vont.

La société protectrice des animaux a réussi, non sans peine, à créer un courant de pitié en faveur des chevaux dont le fer use le pavé parisien. Les ardeurs du soleil d'été en tuaient des centaines chaque année. On disait que Paris était l'enfer des chevaux et le paradis des femmes. Voilà qui est en train de changer d'être vrai. On s'est mis, sur l'initiative de la susdite société, à coiffer le cheval d'un chapeau plus ou moins pareil au couvre-chef du pêcheur. Cette mode utile fut introduite l'an passé avec un succès limité. Les compagnies de voitures de place n'en voulaient pas. Pourtant les coups de sang lui enlevaient beaucoup de bêtes. Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles ont autorisé les cochers à doter leur compagnon de labeur et de fatigues d'une coiffure qui procurera un peu de bien-être.

Ces chapeaux, dits « yoko », viennent du Japon, informes et pressés en ballots. Un fabricant parisien les assouplit et leur donne un cachet spécial. J'ai entendu dire qu'il reçoit des commandes tant de l'étranger que de l'intérieur. Récemment on en a fait un envoi à Berne.

Ce n'est qu'un commencement, ce soin nouveau pris à Paris, des chevaux. Plus de la moitié des bêtes de trait n'ont pas encore leur couvre-chef. Il a fallu beaucoup de temps, un adoucissement des mœurs, pour que dans cet enfer on eût pitié de ces bons animaux, qui, tout en travaillant dur, ne se mettent jamais en grève. Peut-être, grâce à ce fait, ne reverrons-nous plus ce qui se passa il y a deux ou trois ans. Un cheval, las de souffrir, se jeta à la Seine par-dessus le Pont-Royal. Ce suicide fit sensation.

Ce suicide d'un cheval avait remis sur le tapis la question de savoir si les bêtes ont une âme. Jusqu'à quel degré va leur sensibilité et leur perfectibilité? On n'y a jamais répondu sérieusement. Si les facultés psychiques des bêtes ont été étudiées, ce n'est que par empirisme et non par expérience.

Un naturaliste lettré, M. Hachet Souplet, se propose d'étudier dans une sorte de cirque les animaux du Jardin des plantes, qui seront soumis à diverses épreuves. Il s'agit de déterminer exactement la personnalité de chaque individu de l'espèce animale, d'établir les ressemblances et les différences entre l'homme et les animaux. C'est un des plus gros problèmes psychiques qui se soient posés.

Il est incontestable que la perfectibilité de la bête n'est pas un vain mot; elle existe. Elle est même poussée tellement loin qu'elle diminue la distance qui sépare l'homme de la bête. Que penser, lorsqu'en regard des espèces les plus intelligentes de singes, capables comme au Brésil de faire des « domestiques irréprochables », on place les peuplades sauvages les plus arriérées, les Dokos du midi de Kalfa par exemple, qui ne savent pas allumer du feu, qui se nourrissent très primitivement de graines et de racines, qui errent dans les forêts sans se construire de huttes; et chez qui la mère ne tarde pas à abandonner son petit, tôt après l'allaitement?

Les membres de la mission marocaine ont quitté Paris pour se rendre à Saint-Pétersbourg. Ils sont enchantés de l'accueil qu'on leur a fait. Ils seraient bien difficiles, si ce n'était vrai. Venus pour se faire pardonner un assassinat — ce fut du moins le prétexte donné —, on les a logés princièrement et on a

dépensé 60,000 fr. pour leur rendre toutes sortes d'honneurs.

Si nous, nous ne passons pas pour un peuple affable, que faut-il faire alors?

C. R.-P.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 23 juillet. — Mardi après midi, M. Carpentier, chef de bureau à la mairie du premier arrondissement, a été victime d'une tentative d'assassinat de la part d'un garçon de bureau, nommé Leydroz. Ce dernier, voulant changer de service, avait demandé à M. Carpentier une lettre de recommandation. Trouvant que les termes de cette lettre n'étaient pas assez élogieux, il demanda sur un ton insolent qu'ils fussent modifiés, sur quoi M. Carpentier déchira la lettre. Leydroz se jeta alors sur le chef de bureau et lui porta un violent coup de couteau, puis il rentra chez lui et se tira un coup de revolver à la tête. L'état des deux blessés est très grave.

Paris, 23 juillet. — Sept hommes, appartenant au premier régiment de cuirassiers, traversaient ce matin la Seine au cours d'une manœuvre, au pont de Billancourt, lorsque la barque qu'ils montaient à chaviré. Trois hommes se sont noyés et leurs corps n'ont été retrouvés qu'après de longues recherches.

Roubaix, 23 juillet. — De nouveaux désordres se sont produits lundi soir. Des manifestants, au nombre de 400, ont assailli à coups de pierres des cafés, empêché la circulation des tramways et brisé les vitres d'une école.

Le cas Jaurès

La Jeunesse socialiste du 5^e arrondissement de Paris a décidé de saisir le comité général du parti socialiste du cas de M. Jaurès.

Voici le texte de la délibération prise par ce groupe:

« Considérant qu'un véritable socialiste militant doit toujours mettre ses actes d'accord avec ses principes;

« Considérant qu'en consentant à ce que sa fille fasse sa première communion et à ce qu'elle reçoive une éducation religieuse, le citoyen Jaurès est en contradiction formelle avec les idées qui sont les siennes;

« Considérant que, vu la situation qu'il occupe dans le parti socialiste, son attitude ne saurait manquer de jeter le plus grand discrédit sur notre propagande anticléricale et anti-religieuse, faisant suspecter la sincérité de nos déclarations en cette matière;

« Considérant que dans maintes circonstances, et notamment lorsque le citoyen Zevaès se vit faussement accusé d'avoir fait baptiser son enfant, le journal que dirige M. Jaurès ne tarit pas en plaisanteries et sarcasmes de toute nature;

« Considérant enfin que, lorsqu'on préconise le monopole de l'enseignement par l'Etat et qu'on prétend faire prévaloir dans toutes les familles l'éducation laïque, il conviendrait de commencer par l'appliquer dans la sienne propre;

« La Jeunesse socialiste du 5^e arrondissement, douloureusement surprise par l'attitude qu'a eue en cette circonstance l'un des militants les plus autorisés du parti socialiste, invite instamment le comité général à examiner le cas de Jaurès. »

Belgique. — Bruxelles, 23 juillet. — M. Louis Bertrand, député socialiste de Bruxelles, va déposer, en opposition avec le projet de réorganisation militaire du gouvernement, un projet de loi portant cet article unique: « Les remplaçants militaires sont supprimés. » Ce projet serait, assure-t-on, déposé à la suite d'une entente entre les libéraux catholiques et les socialistes partisans du service personnel.

Suède. — Stockholm, 23 juillet. — Une violente explosion s'est produite sur un trois-mâts américain, arrivé la nuit dernière à Danviken avec un chargement de pétrole. Le pont tout entier a été projeté en l'air et le reste du bâtiment a pris feu. Le pétrole enflammé se répandit à la surface de l'eau. On annonce que six hommes de l'équipage sur douze auraient péri.

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS COURS DES CHANGES, le 24 Juillet 1901.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte courant, ou au comptant, moins 1/2, 3/4 de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Switzerland.

COMMERCE LOCAL

Dès le mois de novembre 1901, une dame sérieuse, déjà initiée au commerce, se chargerait volontiers de la gérance d'un magasin ou de desservir avec succès un dépôt ou la Succursale d'une bonne maison de La Chaux-de-Fonds. Références à disposition. 9321-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

EPICERIE LOUIS GIRARD

24, rue Fritz Courvoisier, 24. Toujours: EXCELLENT VIN ROUGE à 40 et 50 ct. le litre. NEUCHÂTEL BLANC 1^{er} choix à 50 ct. le litre. Rabais par quantité. 9373-5 LIQUEURS Vermouth de Turin Malaga. — Fine Champagne COGNAC Rhum. Gentiane. Eau de Cerises Absinthe, etc. BEAU CHOIX de CAFÉS à prix réduits. Véritable Fromage de la Sagne FROMAGE demi-gras, 1^{er} qualité à 75 ct. le 1/2 kilo SALAMI de MILAN

A LOUER pour Saint-Martin prochaine:

dans une maison d'ordre, au centre de la ville, un beau LOGEMENT de 3 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser 6998-20

Etude MONNIER, avocat rue du Parc 25

Institut de Jeunes Gens Misteli, à Soleure

recommandé pour les langues, les sciences commerciales et techniques. Position très belle. Prix modérés. Existant depuis 30 ans. Prospectus sur demande. or. 7874. 10017-3

PÂTISSERIE-CONFISERIE

Choix varié de Pièces Fines et Courantes HERINGUES, CORNETS, VACHERINS, TOURTES. Sur commande: Vol-au-Vent, Pâtés froids. Tous les ours: SÈCHES à 10 cent. Beignets de Carnaval, Chaque Lundi: GATEAU au FROMAGE. Tous les samedis BOULES de BERLIN

MAGGI ALOIS MESMER Tubes de bouillon Potages à la minute. Ne pas les confondre avec des rouleaux de potages étrangers inférieurs, lesquels mis aussi en vente sous le nom de produits suisses, leur ressemblent à s'y méprendre, par l'emballage extérieur, mais ne portent pas la marque de garantie «CROIX-ETOILE».

Laiterie des Six-Pompes, Balance 12^a. A L'OCCASION DES FOINS EXCELLENT FROMAGE MAIGRE BIEN SALÉ à partir de 35 centimes la livre. Bon Vin Rouge à 30 centimes le litre. HUILE INSECTIFUGE F. Schmidiger-Fluckiger.

RESULTAT des essais du Lait du 16 au 17 Juillet 1901.

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Table with columns: Noms, Prénoms et Domicile; Butyre-mètre; Densité du lait entier; Densité du lait écrémé; Crème-mètre; OBSERVATIONS. Lists names like Hugli, Nussbaum, Wyss, Nicolet, Glauser, etc.

BRENETS A LOUER

pour St-Martin ou St-Georges prochaine, logement avec atelier et dépendances; la préférence sera donnée à un remonteur-terminer qui pourrait occuper un certain nombre d'ouvriers. Le travail serait assuré par le propriétaire. — S'adresser Case postale 2303, Brenets. 9344-4

FOIN

On demande à acheter une certaine quantité de bon foin. 9353-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Potagers économiques

reconnus les meilleurs, système breveté, 9534-1 CONSTRUCTION GARANTIE Seul dépôt chez M. & N. Bloch rue du Marché 1.

Myrtilles et Cerises

Myrtilles, la caisse de 5 kilos, Fr. 2.50 Belles Cerises, » 2.50 Belles Griottes, » 3.— Franco contre remboursement. 8058-5 Angelo CALDELARI, Lugano

Des Remontages

de pièces cylindres 12 et 13 lig. remontoirs; sont offerts à faire à domicile. — S'adresser au comptoir Emile Droz rue de l'Avenir 18 Locle. 9319-1

Fin de Saison 10% d'Escompte sur les CHAPEAUX garnis et non garnis Chapeaux d'enfants Chapeaux de cadets Chapeaux de Messieurs Bazar Neuchâtelois CHAPEAUX et Capotes deuil



A VENDRE

1 voiture à soufflets, 1 camion à ressorts, 2 chars à bras, le tout en parfait état de conservation et de solidité. — S'adresser chez M. G. Dorrenbirer, maréchal, rue de la Ronde 21.

F. Arnold DROZ La Chaux-de-Fonds Jaquet-Droz 39 MONTRES GARANTIES Or, Argent, Acier et Métal Détail 60-47

Horlogerie

Un fabricant d'horlogerie désirerait entrer en relations avec une bonne maison d'horlogerie; il pourrait fournir la montre ou entreprendre des terminages en pièces cylindre de 13 à 20 lignes. Ouvrage garanti et échantillons à disposition. 9905-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Local

A louer dans les environs, à un fabricant de boîtes acier et métal, un local pour 12 ouvriers, avec force électrique. On donnerait à ce fabricant 150 douzaines de boîtes à faire par mois. — Offres par écrit, sous initiales H. H. 9923. au bureau de L'IMPARTIAL. 9323-5

BRASSERIE METROPOLE

CE SOIR et jours suivants dès 8 heures, GRAND CONCERT donné par l'Orchestre de Munich Direction GNICHWITZ.

Tous les Vendredis soir Dès 7 1/2 heures, TRIPES - TRIPES Se recommande, 1818-117 Charles-A. Girardet.

Belle Situation Maison à vendre

rue des Tourelles et rue Tête de Rang, pot. ateliers et logements, distribués au gré de l'acheteur. Bonnes conditions de paiement. — S'adresser au bureau de M. Fritz Fluckiger, rue de la Serre 98 bis. 9168-

A REMETTRE

dans une localité importante de la Suisse Allemande un atelier de Lithographie et Imprimerie établi depuis 1848 et jouissant d'une bonne et fidèle clientèle. — Affaires assurées. Prix de vente avec l'immeuble et du terrain 56,000 fr. dont 20,000 comptant. — Adresser offres à l'Agence David, à Genève.

Maison à acheter

On demande à acheter une maison de rapport bien entretenue. — Adresser les offres avec prix sous chiffres K. Z. 9906 au bureau de L'IMPARTIAL. 9906-2

FERME à vendre

aux environs de Besançon composée d'une maison avec logement du fermier, de 5 pièces, cave, grange, remise, écurie; eau abondante, plus logement de maître de 5 pièces, jardin et verger plantés de nombreux arbres fruitiers, vigne de 4 ouvriers en plein rapport, 38 journaux en prés et champs dont 29 d'un seul tenant et touchant la maison, ainsi qu'un étang très poissonneux. 9305-2 Pour visiter et traiter, s'adresser à M. Besson, Place St-Pierre 1, BESANÇON.

TOUS LES JOURS

arrivage de BONNE 8977-48 TOURBE NOIRE Chantier PRÉTRÉ

VIN du TESSIN garanti pur 18 frs. par hect. vin de table rouge 35 frs. Chianti 53 frs pris en gare de Lugano et contre remboursement. Of 51-P 9382-4 F. FAESSLER, Lugano-Paradiso.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

PAUVRE JOB

PAR M. DU CAMFRANO

L'Arménienne songeait aux heureux de ce monde. Elle voyait, par les yeux de l'esprit, toutes les familles assemblées en cette veillée de fête et chantant des noëls: elle se figurait des bûches enflammées dans les âtres, et les enfants joyeux attendant, dans un délire d'allégresse, leurs présents. Quand elle pensait, pourtant, qu'il y a de jeunes êtres que leurs mères endorment, tous les soirs, dans un petit lit bien chaud, abrité de rideaux blancs, et qui mangent tous les jours à leur appétit. Et, tandis qu'elle songeait ainsi, la lande battue du vent lui semblait plus désolée, la misère plus dure, le monde plus vide, les méchants plus cruels. Et en songeant avec cette amertume, en versant des larmes désespérées, elle berçait doucement son Boris.

son enfant, elle n'avait plus de lait: l'immense fatigue l'avait tari. Elle se leva de la pierre où elle s'était assise, tentant un effort suprême pour reprendre son chemin. Elle n'avait pas fait dix pas qu'elle chancela et que, de nouveau elle dut se rasseoir. L'enfant ne se plaignait plus, épuisé de souffrance. Pauvre petit Boris! Dans la nuit sombre de son existence, il était tout pour elle; il était un rayon, une clarté, une joie. Isolée de la foule des heureux, repoussée par tous, meurtrie aux duretés humaines, ces deux misères s'étaient appuyées l'une sur l'autre pour s'entraîmer. Le petit ange avait un sourire pour sa mère, et la mère, malgré l'atroce souvenir des sanglants massacres, trouvait des chants et des paroles tendres pour endormir son fils. Et voilà que, dans cette nuit glacée de décembre, peut-être allait-il la quitter pour monter au paradis? Allait-il fermer pour jamais ses bons petits yeux si doux, si naïfs, si limpides, seule consolation de sa mère? Il s'était endormi. Son pâle visage convulsé s'était apaisé, sur ses lèvres desséchées se dessinait un vague sourire. Révait-il que les anges du ciel descendaient sur la terre et approchaient, de ses lèvres, la goutte de lait refusée au Donjon de Job? C'était son dernier rêve sur terre, que ce songe où il buvait à une source jamais tarie. Puis le sommeil cessa. Il ouvrit les yeux, juste assez de temps pour les attacher sur sa mère, et les grands yeux, naïfs et limpides, se fermèrent de nouveau, les mains mignonnes cessèrent de s'agiter dans un incessant mouvement de détresse. Le petit Boris n'avait plus besoin de rien ici-bas, et peu à peu, sur les genoux de sa mère, il devenait glacé comme un marbre. Oh! alors, soudainement, elle comprit. Il était mort, son pauvre amour, et elle jeta un grand cri sauvage, un cri d'atroce douleur. Puis elle perdit connaissance. Et les rafales du vent chantaient toujours leur sinistre complainte à ce petit mort et à cette femme évanouie. C'était une fureur de la bise glacée qui ne s'apaisait pas, qui restait à son paroxysme exaspéré. Ah! ce n'était pas une nuit d'Arménie, une nuit d'Orient, avec un ciel bleu, une nuit de Bethléem où l'étoile mystérieuse avait conduit, à l'humble crèche du Sauveur, les bergers et les rois Mages. Mais le vent soufflait, mais la pluie tombait, c'était une clameur géante de la tempête.

Et, pourtant, dans une courte accalmie, un son très argentin passa doucement, sur la lande sauvagée, comme une voix du ciel. La cloche de l'église de Plougnac tintait dans l'éloignement, appelant les fidèles à la messe de minuit. Et son appel, entendu dans bien des chaumières, l'était aussi à la Maison du Bon Dieu. Loncle et le neveu veillaient dans une pièce bien chauffée par les bûches de chêne, et doucement éclairée par la lampe familiale. Au milieu se voyait une table chargée de papiers et de manuscrits. Autour, c'était une bibliothèque, non de parade, mais vivante. Les livres n'y étaient point ensevelis sous une antique poussière, on ne les condamnait pas à l'éternelle immobilité. La main amie de Pierre Commercurec les prenait, les annotait, les remettait. Ils étaient des consolateurs redissant les pensées des illustres ayant, pour la plupart, quitté la terre, mais dont l'âme était restée dans les feuillets pour faire penser, pleurer et sourire, pour faire aimer et prier. Anne-Marie avait allumé la bûche de Noël, et qu'il faisait bon causer et travailler devant le grand feu qui flambait! Jacques écrivait, en vers, une légende touchante et fantastique, sans se douter du drame réel qui se passait à deux pas. Il aimait, pour travailler, cette paix et le silence de la bibliothèque. Allez donc trouver la note juste, qui convient à un vers harmonieux, dans le tumulte des cités, dans la cohue des passants; le bruit bourdonnant incessant et monte, par les fenêtres, jusqu'à la table où médite le poète; tandis qu'à la campagne, en plein bois, en pleine lande, l'harmonie du vers vient d'elle-même sous la plume inspirée. Pierre Commercurec, avec une grande tendresse, regardait le jeune homme comme l'enfant regardé un père. Lui aussi, plus encore que son neveu, se plaisait dans la paix de cet appartement. Il aimait cette installation confortable, cependant modeste. Il avait trouvé l'oubli de ses fatigues d'autrefois dans cette petite maison blanche, toute fleurie en été. Il sortait peu, il rentrait vite, fatigué d'ailleurs. Il avait tant travaillé jadis, toujours donnant au journalisme son énergie, son cœur, son intelligence, jetant son cri d'enthousiasme pour toutes les nobles causes, et clamant d'indignées protestations pour toute injustice. Que de pages éloquentes dues à sa plume enflammée! Quel amoncellement de discours et de chroniques, et tout cela disparu, enfoui dans la poussière des collections mortuaires! Malheur se vailler

ce, l'illustre journaliste avait trop lutté pour n'être pas heureux d'avoir enfin prononcé le *Nunc dimittis* du croisé fatigué. Il était revenu de bien des illusions. Alors, à quoi bon lutter si ce n'est contre soi-même? A quoi bon s'agiter pour de l'argent, pour la gloire! Quelle besogne vaine! Cependant il ne décourageait pas son neveu. Puisque l'Elbris prêtait à toutes choses, en ce monde, les brillantes couleurs d'une aurore, pourquoi ne pas lui laisser, dans le cœur et la pensée, la fraîcheur de l'aube, pourquoi lui montrer les amertumes qui sémeront le chemin à mesure que s'approchera le soir de la vie? D'ailleurs, qui sait? S'il y a des vaincus, on acclame aussi des heureux. Jacques pouvait réussir; il avait reçu le don du ciel; sa poésie venait de haut pour aller aux petits. Poète, il aimait les ignorants; artiste, il comprenait les simples; et voilà comment, sans chercher le triomphe, on se fait pourtant aimer des foules. Et, tout à coup, d'Elbris interrompit son travail, désireux de faire part à son oncle, d'un espoir de sympathie qui, tout le jour, avait voltigé devant lui, comme un bel oiseau bleu. — Savez-vous, cher oncle, que, ce matin, j'ai entrevu à la gare la petite compagne des jeux de mon enfance? Elle est de haute taille et merveilleusement faite; son visage, un peu pâle, est éclairé par des yeux limpides et profonds. Elle a souri à un pauvre et ses lèvres, en s'entr'ouvrant, ont montré des dents petites et blanches, je dirais des perles si j'écrivais comme les romantiques d'autrefois. Elle était triste parce qu'elle vient de perdre sa tante de Syranne, une seconde mère; mais l'expression habituelle de son visage serait aisément, je me l'imagine, gaie et bienveillante. Pierre Commercurec, avec un peu de malice au coin du sourire, écoutait d'Elbris s'essayer, au moyen de la parole, ce pastel coloré aux nuances d'un jeune enthousiasme. Tout à son dessin, Jacques continuait: — Je ne puis vous dire le charme complet de cette fine et délicate Parisienne, dont l'âme doit être tout à la fois timide et profonde, on le lit dans ses yeux. J'aime son nom, Et il murmura ce nom: « Yvonne »; il le trouvait joli, allant bien avec ce visa sérieux de jeune fille.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Correspondance Parisienne

Paris, 23 juillet.

D'Espagne on nous télégraphie qu'un officier inventeur de ce pays a perfectionné la télégraphie sans fil dans une mesure qui lui permet non seulement de transmettre des messages à une distance considérable, mais encore de provoquer l'explosion de mines et de soutes aux poudres. Si la seconde partie de cette information est vraie, il va falloir aviser pour mettre en sûreté les réserves de munitions de guerre. Mais il n'est pas dit que la nouvelle n'ait pas besoin de confirmation. Généralement, la première annonce de découvertes de l'ordre technique est suivie d'un démenti ou de ratifications. Donc attendons.

Un homme qui vit jour et nuit dans le laboratoire d'un établissement de chimie industrielle m'a fait remarquer à ce propos que s'il est établi qu'on peut, sans le secours d'un fil, décharger une mine à distance, ce progrès stimulera les recherches d'inventeurs sur le moyen de neutraliser les ondes électriques dirigées vers la mine. Un progrès qui réalise une nouvelle puissance destructrice provoque un autre progrès qui tend à annuler l'effet de cette puissance. C'est l'équilibre.

Le major Cervera, c'est le nom de l'inventeur espagnol, a peut-être fait une découverte ingénieuse sur son système d'explosion à distance. Je ne l'en félicite pas pour deux raisons. La première, c'est qu'il faut songer à se garantir contre son système; la deuxième, c'est que les ingénieurs militaires vont avoir l'occasion d'augmenter les dépenses pour la sécurité nationale. Pour les choses de la guerre, l'enchaînement est fatal. Les lourds cuirassés ont provoqué la construction des sous-marins, leurs ennemis naturels. Qu'est-ce que les sous-marins auront tôt ou tard contre eux ?

C. R.-P.

Nouvelles étrangères

Allemagne. — On télégraphie de Berlin, 23 juillet :

Suivant la *National Zeitung*, le professeur Koch serait arrivé, à la suite de longues expériences, à la conviction que, contrairement à ce que l'on avait admis jusqu'ici, la tuberculose ne peut être transmise par les animaux à l'homme.

Berlin, 23 juillet. — Le *Gera*, ayant à son bord le maréchal de Waldersee, est arrivé mardi à Suez. Il sera probablement le 30 juillet à Alger.

Italie. — Il y a quelques mois, le député napolitain Alberti était accusé par un journal républicain socialiste, le *1799*, d'être le banquier d'une loterie clandestine en concurrence avec celle de l'Etat. Le député Alberti porta plainte et, au cours du procès qui s'ensuivit, des révélations eurent lieu qui compromirent sérieusement les autorités administratives de la ville de Naples.

Cinq adjoints qui fonctionnèrent en ces dernières années furent déférés à l'autorité judiciaire. Ils seraient accusés d'avoir falsifié les livres pour justifier des dépenses fictives en différents services municipaux. En conséquence de ces faits, le syndic donna sa démission et le gouvernement mit la ville de Naples sous régie. C'est une commission d'enquête chargée de vérifier les comptes des administrations municipales de Naples et de la province qui a déféré ces adjoints à l'autorité judiciaire.

Quant à l'accusateur du député Alberti, le gérant du journal *1799*, comme il n'a pu fournir de preuves à ses allégations, il a été condamné à 10 mois de prison et aux frais.

Etats Balkans. — **Belgrade,** 23 juillet. — La nouvelle, suivant laquelle le prince Karageorgewitch aurait reçu une invitation à la cour d'Italie, a produit une fâcheuse impression dans les cercles officiels en Bulgarie.

Angleterre. — Qui sait le sort du « prince Edouard d'York » ? Il ne s'agit point du royal personnage qui fait le tour du monde, mais d'un diamant. Cette merveille a été trouvée en 1894 dans la terre de Kimberley. Taillé à Amsterdam, le « Prince-Edouard » pèse 60 1/4 carats. On espérait le voir figurer dans la couronne royale d'Edouard VII lors de son couronnement. Un syndicat anglais s'était même formé pour l'acheter et avait offert 37,500 francs d'arrhes au trust du diamant pour que le « Prince-Edouard » ne fût pas vendu avant trois mois au moins. Mais les Anglais ont été, comme d'habitude, devancés par les Américains. Le représentant d'une compagnie de

New-York a offert 500,000 francs comptant et il a obtenu le diamant. On répand le bruit qu'il a été acheté pour le compte d'un des milliardaires américains : Morgan ou Astor, par exemple, qui trouveraient plaisant de « souffler » ce beau diamant à la couronne d'Angleterre.

La guerre au Transvaal

Le deuil du président Krüger

On mande de Pretoria que les obsèques de Mme Krüger ont eu lieu le 21 juillet.

Le président Krüger est très abattu. Il a reçu à l'occasion de la mort de Mme Krüger un nombre considérable de dépêches de condoléances.

Lundi après-midi est arrivé de M. Eloff, son gendre, un long télégramme en clair, transmis de Pretoria avec l'autorisation de lord Kitchener.

Mme Krüger avait été atteinte de l'influenza il y a quelque temps et n'avait pu recouvrer la santé.

Certains journaux américains, qui publient des articles sympathiques au président Krüger à l'occasion de la mort de sa femme, font remarquer cependant que la rapidité avec laquelle la nouvelle de la mort de Mme Krüger a été transmise en Europe dément les nouvelles de source boer annonçant que les lignes télégraphiques sont coupées et que lord Kitchener a les plus grandes difficultés pour communiquer avec son gouvernement.

A Londres, tous les journaux, à l'exception du *Daily Telegraph* et de la *Morning Post*, consacrent un article sympathique au président Krüger, en raison de la mort de Mme Krüger.

Le *Times* dit que le peuple anglais ressentira une sympathie vraie pour le président du Transvaal dans la grande douleur domestique qui vient de l'atteindre.

La *Daily Chronicle* dit que, quoi que l'on puisse penser du président Krüger comme homme d'Etat, ses mœurs domestiques se distinguent par ces aimables vertus qui ne sont nulles part plus hautement estimées qu'en Angleterre. Le coup qui le frappe lui attirera les sympathies du monde entier.

Le *Standard* dit qu'il ne serait pas généreux de la part des Anglais de refuser leur sympathie au patriarche exilé à la Haye. Il ajoute qu'on peut espérer, sans toutefois y compter beaucoup, que la mort de Mme Krüger le rendra plus malléable et plus raisonnable.

La *Daily Mail* assure de la sympathie de l'Angleterre le président Krüger qui, « s'il est un ennemi, est après tout un homme ».

Les *Daily News* disent que, même de la population partielle de l'Angleterre, partira vers l'octogénaire humilié un grand courant de véritable sympathie.

Les leçons de la guerre

Dans un discours prononcé samedi, lord Roberts a résumé les leçons de la guerre du Transvaal. Il y en a deux principales, dit-il. Il faut avant tout que nos soldats apprennent à mieux tirer. Etre bon tireur, c'est maintenant l'alpha et l'omega de la théorie et de la pratique pour le simple soldat. Déjà de grands progrès ont été faits sur ce point. L'emploi du temps à la caserne a été réorganisé. Mais il faut faire mieux encore, dit-on bouleverser l'organisation de l'infanterie. La seconde leçon de la guerre, c'est que le succès dépend de l'intelligence du soldat. On n'opérera plus par masse. Les mouvements mécaniques ou automatiques ne servent à rien. Les meilleurs soldats sont donc ceux qui ont le plus de ressources en eux-mêmes. Il faut beaucoup laisser à leur intelligence individuelle et à leur initiative. Les meilleurs soldats sont pour lord Roberts ceux qui sont le plus instruits, pourvu que leurs nerfs soient restés solides. Les feux de salve, a encore dit le généralissime anglais, sont presque sans importance, sans succès, sans résultats dans les trois quarts des cas. On ne peut les employer que pour couvrir une avance ou lorsqu'on est fortement retranché. Ce qui importe, c'est d'apprendre aux hommes à bien tirer individuellement et à se bien couvrir en profitant de tous les accidents du sol.

Adresse à la Suisse

L'association des jeunes Ottomans nous prie de reproduire la circulaire suivante :

Sur la demande d'une tête couronnée que l'illustre Gladstone, au sein du Parlement anglais, a stigmatisée par l'épithète de « grand assassin », on vient d'expulser du territoire suisse un réfugié politique, jeune Ottoman, le journaliste Ali Fahri.

En présence de cette mesure de rigueur provoquée par les intrigues de Munir Bey, ministre de S. M. le « Sultan rouge », les jeunes Ottomans, sans distinction de races ni de religions, ont reconnu la nécessité d'éclairer l'opinion publique et de défendre la cause de la jeune Turquie. Ils ont fondé dans ce but, l'« Association impartiale des jeunes Ottomans ».

Les jeunes Ottomans, reconnaissants de l'hospitalité qui leur est accordée par la Suisse, sont émus et touchés de l'initiative généreuse prise par la presse suisse et par beaucoup de citoyens en faveur de leur malheureux ami Ali Fahri, victime de la tyrannie d'un despote; confiants dans l'esprit de justice du peuple suisse et dans la loyauté de son gouvernement respecté, ils attendent tout de leur générosité éclairée envers l'exilé.

La Suisse et Genève, pays sacrés de l'antique liberté, patrie de Guillaume Tell et de Philibert Berthelier, ont toujours été le refuge des persécutés et des proscrits, le refuge de toutes les idées nobles et généreuses. Fidèle à ses traditions, elle ne refusera pas de continuer son hospitalité aux jeunes Ottomans dont la seule ambition est d'obtenir une constitution pour leur malheureux pays et qui luttent pour une cause sainte, celle de la défense des droits d'un peuple opprimé sous le joug d'un tyran.

O Suisse, noble pays! Quand bien même nous serions tous, jusqu'au dernier, expulsés de ton sol sacré, nous crierions encore à ton peuple :

Merci ! à toi notre respect et notre admiration.

L'Association impartiale des jeunes Ottomans.

Les méfaits du reportage

Passant de journal en journal, ou téléphonés à grande distance, certains faits ou récits comprenant des dénominations géographiques ou ethnologiques peu connues de journalistes étrangers, subissent souvent, pendant leur voyage, des déformations considérables. Ces méfaits du reportage sont quelquefois accentués à tel point qu'ils défigurent complètement les particularités dont on a la prétention de rendre compte.

Nous en cueillons un très curieux exemple dans le *Gil Blas* du 18 juillet 1901 et dont nos lecteurs pourront se délecter. C'est tiré *l'Alpe homicide*, et voilà le morceau :

« Genève. — L'émotion causée par la catastrophe survenue, la semaine dernière, à la Jungfrau, est à peine calmée, que l'on signale une série d'accidents mortels en montagne.

Depuis trois jours, on est sans nouvelles de trois touristes français, parmi lesquels un de nos confrères parisiens; ces touristes s'étaient proposé de faire l'ascension du Mont-Blanc; des secours s'organisent à Chamonix.

D'autre part, un jeune homme a fait, hier, aux Rochers de Neisse, une chute mortelle; un autre touriste, M. Testrez, de Vevey, est tombé dans une gorge, au Grand-Muveran; son cadavre a été découvert ce matin horriblement mutilé.

Enfin, un industriel suisse, M. Kissling, a été foudroyé, hier, sur le *Breuczer-Kothorn*.

Il faudra nécessairement plusieurs voyages en Suisse aux lecteurs du *Gil Blas* pour comprendre qu'il s'agit de la Jungfrau d'abord, des Rochers-de-Naye, de M. Testuz et du Grand-Muveran ensuite, puis du Brienz-Rothorn.

Perdu dans les Alpes

Ce matin, vers les 7 heures, des fillettes, qui cueillaient des fruits dans les mayens de St-Gingolph, entendirent des appels au secours partant des rochers voisins. Les enfants allèrent donner l'éveil dans les environs et aussitôt une expédition de secours s'organisa, composée de gens de St-Gingolph et de Novel. Munis de cordes, dit la *Gazette*, ils se rendirent sur les lieux d'où partaient ces cris de détresse, et ils aperçurent bientôt un jeune homme cramponné à une aspérité de rocher, à un endroit où plusieurs ont déjà payé de leur vie l'imprudence de vouloir prendre un raccourci pour descendre des montagnes à Novel.

Les sauveteurs parvinrent non sans peine à tirer le malheureux de la fâcheuse situation où il se trouvait depuis environ vingt heures; dix mètres plus bas, le rocher descend à pic d'une hauteur vertigineuse.

Le jeune touriste, qui s'en tire avec quelques contusions sans gravité, est reparti le

même jour pour Genève, où il est employé de télégraphe.

Il avait fait, dimanche, l'ascension du Grammont avec un ami qui, au retour, n'a pas voulu suivre le même chemin. Les deux compagnons s'étaient donné rendez-vous à Novel.

Chronique neuchâteloise

* *Région des lacs.* — Les experts chargés d'évaluer le dommage causé par les ravines du 9 juin, à Neuveville, ont terminé leurs travaux ces derniers jours. Sur une étendue de 85 hectares environ, ils ont constaté un dommage s'élevant à la somme de 57,480 francs, ce qui fait par hectare une moyenne de 670 francs.

Naturellement dans ce chiffre ne sont pas compris les dégâts causés par la grêle, qui sont bien plus considérables et qui dépassent bien 200,000 francs. Malheureusement, depuis quelques années, le nombre des propriétaires assurés avait considérablement diminué et une minime partie seulement avaient renouvelé leur contrat en temps utile.

— Nous avons signalé, en son temps, l'acte de dévouement d'un jeune apprenti confiseur d'Yverdon qui, le 29 juin dernier, a sauvé successivement trois jeunes gens qui, se baignant dans le lac de Neuchâtel et ne sachant pas nager, avaient disparu dans une profondeur d'eau de plusieurs mètres.

Ensuite d'un rapport du préfet de district, le Conseil d'Etat a fait remettre à ce jeune homme une médaille d'argent avec inscription commémorative, accompagnée d'une lettre de félicitations.

* *Sous-officiers.* — Pour la fête fédérale des sous-officiers qui aura lieu à Vevey, les 3, 4 et 5 août prochain, le fourrier Arnold Marti de Neuchâtel, a composé une pièce, ou mieux une pantomime historique en plusieurs tableaux, avec chœurs. L'auteur a choisi la pantomime parce qu'à la future fête les participants parlant trois langues différentes, les tirades des acteurs auraient échappé au plus grand nombre.

La pièce, qui a pour titre « Le rêve d'un sous-officier », comporte 700 personnages, chanteurs, figurants ou musiciens.

* *La Sagne.* — Encore l'alcool ! Dans la nuit de dimanche à lundi, deux individus, en état d'ébriété, dit-on, après avoir fait ensemble de nombreuses parties de quilles, se sont disputés à Petit-Martel, près de l'auberge où ils sortaient. Des injures ils en vinrent aux voies de fait, et l'un d'eux, se servant de son couteau de poche, frappa au cou son adversaire, qui tomba étendu à terre et expira presque aussitôt. C'est un jeune homme de vingt-six ans, célibataire, occupé actuellement à faire les foins. Cette nouvelle a jeté dans la consternation la paisible population des Ponts et de la Sagne, où ce jeune homme était connu comme étant de caractère plutôt doux, lorsqu'il était dans son état normal.

* *Sagnettes.* — Un triste accident est arrivé samedi soir à la fromagerie des Sagnettes: un jeune enfant de trois ans fit un faux pas et tomba dans une seille de lait bouillant que l'on venait de sortir de la chaudière; tout le corps a été brûlé. Malgré les soins médicaux, le pauvre petit a succombé lundi soir après d'horribles souffrances.

Grand Conseil

Séance du mardi 23 juillet, à 8 h. du matin au Château de Neuchâtel

Présidence de M. A. Jeanhenry, président

M. Fritz Girard est heureux de voir qu'une partie du canton jusqu'ici déshéritée au point de vue des voies de communication va être mise dans des conditions d'égalité relative sous ce rapport avec les autres parties du canton.

MM. Fritz-Albin Perret et Henri Calame se montrent aussi favorables au projet. Le second insiste pour que la commission qui sera éventuellement nommée par le Grand Conseil fasse diligence afin de hâter le plus possible l'exploitation du régional.

M. Nelson Convent propose de renvoyer la question à l'examen d'une commission.

M. Frédéric Soquel, conseiller d'Etat, appuie cette proposition, qu'il aurait faite lui-même si un député n'en avait pris l'initiative. Cette affaire est trop importante pour que le Grand Conseil la vote à la légère, sans examen approfondi d'une commission. Il propose de

réunir le Grand Conseil dans quinze jours afin de la voter sur le rapport de la commission. Dans la même session extraordinaire, on discuterait la loi sur l'impôt direct.

M. G. Renaud s'oppose à la proposition du précédent : ce n'est pas en été, par les grandes chaleurs, le moment de faire du zèle ; on risquerait de faire de la mauvaise besogne. Nous avons déjà fait preuve de beaucoup d'assiduité en venant nombreux à cette séance extraordinaire, il ne faut pas abuser.

M. Eugène Borel abonde dans le sens de M. Renaud, car un grand nombre de députés seraient empêchés de venir dans quinze jours.

M. Paul Jaccard demande que la session actuelle soit prolongée jusqu'à demain, afin de liquider les affaires les plus urgentes et de supprimer la séance du mois d'août que M. Soguel propose.

Ce dernier ne s'oppose pas à la proposition de M. Jaccard. Il ne sait pas pourquoi on ne siégerait pas huit ou dix jours au besoin. Il demande une suspension de séance d'une demi-heure afin de permettre au Conseil d'Etat de se concerter.

M. Jeanhenry, président du Grand Conseil, désirerait que la session fût clôturée aujourd'hui et que le Grand Conseil fût réuni vers la fin de septembre seulement.

Séance suspendue pour un quart d'heure à 41 heures précises.

Séance de relevée du mardi 23 juillet à 11 h. 1/2 du matin

M. Ed. Droz, président du Conseil d'Etat, annonce que le Grand Conseil sera convoqué dans la seconde quinzaine de septembre.

Le Grand Conseil se prononce sur un projet de décret fixant le traitement du deuxième secrétaire du Département de l'instruction publique à 2400 fr.

M. Alcide Marchand s'étonne de voir qu'à chaque session du Grand Conseil on propose de nouveaux postes d'employés au Château de Neuchâtel. Il y a quelques années, on a réduit de 7 à 5 le nombre des membres du Conseil d'Etat, mais l'économie ainsi réalisée a été compensée bien au-delà par des nominations constantes de nouveaux fonctionnaires.

M. G. Renaud propose de renvoyer la chose à la commission spéciale nommée par le Grand Conseil pour déterminer le traitement des fonctionnaires.

M. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'instruction publique, déclare qu'il ne s'agit pas de créer un nouveau fonctionnaire, mais de remplacer un employé payé 4200 fr. et incapable de faire tous les travaux un peu spéciaux, par un employé expérimenté et capable d'exécuter les travaux spéciaux pour lesquels on a actuellement recours à des personnes étrangères au bureau du Département. Il s'agit donc tout simplement de régulariser une situation anormale.

Le projet de décret est voté à l'unanimité. Le Grand Conseil accorde un crédit de 456,404 fr. 20 à la commune de Corcelles-Cormondrèche pour la construction d'une halle de gymnastique, et un crédit de 35,000 fr. pour réparations urgentes dans le bâtiment académique.

M. Quartier-la-Tente fait remarquer à cet égard que le bâtiment de l'Académie est établi dans des conditions tout à fait défectueuses, mais qu'actuellement on ne peut songer qu'à faire les réparations les plus urgentes.

M. Péter-Comtesse émet le vœu qu'à l'avenir ce ne soit plus l'architecte cantonal qui soit chargé de faire les plans des bâtiments publics, car il n'a matériellement pas le temps d'y mettre tous les soins désirables.

La voie de la mise au concours donnerait de bien meilleurs résultats.

M. Frédéric Soguel se rallie à cette manière de voir et fait remarquer que c'est ainsi qu'il a été procédé pour la gare de la Chaux-de-Fonds.

La discussion relative à l'acquisition de l'immeuble rue du Château nos 12, 14 et 16, pour servir de locaux à l'administration centrale du Château, amène M. Neuhaus à dire que la nécessité de cette acquisition ne se fait pas sentir.

M. le Dr Pettavel, chef du Département de l'intérieur, prouve le contraire et déclare que cette occasion étant excellente, il ne faut pas la laisser échapper.

Quant à l'idée de M. Neuhaus, qui est assez répandue dans le public, de transporter tous les bureaux de l'administration cantonale dans un nouveau bâtiment faisant pendant à l'hôtel des postes, il n'en est pas partisan : il désire qu'on maintienne les anciennes traditions et que les autorités continuent à siéger au Château comme par le passé.

M. Frédéric Soguel, conseiller d'Etat, ne peut pas concevoir que les services administratifs du canton soient ailleurs qu'au Château. C'est dans les habitudes des gens du pays à tel point que c'est pour lui un véritable dogme.

Le projet de décret accordant un crédit de 410,000 fr. pour l'acquisition du dit immeuble est voté à l'unanimité moins six voix.

L'acquisition pour le prix de 49,700 fr. d'un domaine situé sur les Montagnes de Cernier pour le compte de l'Ecole d'agriculture de Cernier est ratifiée à l'unanimité des voix.

Le Grand Conseil rend un décret autorisant la commune de Fontainemelon à prélever un impôt sur les successions collatérales et sur les donations entre vifs et à cause de mort.

Rapport de la commission des pétitions relatif à une demande en destitution de l'inspecteur du bétail du Locle.

M. Guyot, rapporteur de la commission, déclare que le Conseil d'Etat a agi correctement en cette affaire et qu'il n'est pas de la compétence du Grand Conseil de révoquer un fonctionnaire à la nomination du Conseil d'Etat. Il propose en conséquence de passer purement et simplement à l'ordre du jour. Sa proposition est admise à l'unanimité.

Le Conseil d'Etat propose de refuser la demande de subvention présentée par le comité d'organisation du concours international de sténographie.

M. Droz, président du Conseil d'Etat, estime qu'il faut craindre de créer un précédent dans ce domaine, sinon les demandes exagérées de subvention afflueront plus que jamais.

La demande est repoussée à l'unanimité. Le Conseil d'Etat présente un rapport sur l'homologation des statuts de la fondation de la paroisse catholique romaine du Cerneux-Péquignot.

M. J.-P. Jeanneret demande que le Grand Conseil se déclare incompétent.

M. Jeanhenry, président du Grand Conseil, propose de renvoyer l'étude de cette question juridique au Conseil d'Etat, afin de gagner du temps.

M. G. Courvoisier propose de la renvoyer à la commission législative. Au surplus il est d'accord avec M. Jeanneret, il n'y a pas là de fondation et dans tous les cas ce serait au Grand Conseil à en homologuer les statuts.

MM. Jean Berthoud et Frédéric Soguel, conseillers d'Etat, estiment qu'il faut agir à l'égard du Cerneux-Péquignot comme on l'a fait précédemment pour Cressier et le Landeron ; le Grand Conseil a homologué les statuts des fondations analogues de ces deux dernières localités, et personne ne s'en est mal trouvé. Il est possible qu'il y ait quelque chose d'incorrect dans la procédure suivie, mais puisqu'on l'a suivie précédemment il n'y a pas lieu de la changer aujourd'hui.

Par 54 voix contre 20 la proposition de M. J.-P. Jeanneret tendant à renvoyer l'étude de la question à la commission législative est adoptée.

Une somme de fr. 30,032.50 est allouée à la commune de Môtiers pour la construction d'un collège. Le Grand Conseil autorise le Conseil d'Etat à vendre pour fr. 46,000.— l'immeuble de l'ancien pénitencier des femmes de Môtiers.

Il alloue à la commune de Savagny une somme de fr. 4328.— pour la construction d'une maison d'école à Chaumont.

M. Jeanhenry, président du Grand Conseil propose de renvoyer à une commission spéciale l'étude du projet de revision de la loi sur l'assurance des bâtiments.

La proposition est adoptée.

Nominations

Sont nommés membres de la Commission de la gestion et des comptes de 1901 : MM. Eugène Borel, Fritz Girard, Paul Sandoz, Jules Froideveaux, Fritz-Albin Perret, H.-Alexandre Godet, Otto de Dardel, Edouard Dubied, Paul Jaccard.

Sont nommés membres de la Commission du budget, de la gestion et des comptes de 1902 :

MM. Nelson Convert, Auguste Bueche, Léon Vaucher, Chs-El. Gallandre, Jacques Klaus, Charles Verdan, Alcide Marchand, Charles Vielle-Schilt, Jacob Schweizer.

Sont nommés membres de la Commission du chemin de fer régional électrique du Val-de-Ruz :

MM. Hæfliger, Henri Calame, Henri Auberson, Gallandre, Albin Perret, Vaucher, Adrien Robert, Henri Schelling, Alexandre Favre.

M. Jules Ducommun-Robert est nommé membre de la Commission de l'assurance mobilière en remplacement de M. E.-A. Bolle, démissionnaire.

Les membres de la Commission de la loi sur l'assurance des bâtiments seront nommés par le bureau du Grand Conseil.

Les membres de la Commission de la loi sur les fonctionnaires sont les mêmes que ceux élus à cet effet le 16 janvier 1900.

Séance close à 1 h. 50.

Chronique locale

* Lettre ouverte au futur gagnant du premier lot. — Qui que tu sois, heureux mortel, bonne chance.

Tu n'es encore personne ; tu peux être aujourd'hui tout le monde ; malgré quoi, tu es virtuellement, c'est certain. Or donc toi qui n'es, mais qui dans huit jours seras, écoute ce que voici : le billet qui te vaudra le premier lot est parmi ceux à vendre encore ; il en va toujours ainsi, ça se sait. Dès à présent tu pourras le prendre :

Soit au Locle, chez M. Dumont-Jeanneret, magasin de cigares ;

soit en ville, à la Cité Ouvrière, au Café des Alpes ou au Café Rode-Stucky ;

soit, dès samedi, au Stand des Armes-Rendies.

La roue de la fortune te désignant mardi après midi, il est grand temps pour toi de prendre tes dernières mesures. Quatre gros cents francs à gagner ou, à défaut, un peu moins d'espèces, mais pas moins sonnantes, pas moins trébuchantes, voilà de quoi l'engager à tenter cinquante petits centimes sans que, si tu gagnes, l'auri sacra fames de Virgile te soit applicable. Passé mardi, ce sera tout, irrémédiablement. Réfléchis, prends ton parti et marche... à pas pressés.

Il va de soi que tu n'oublieras pas de venir au Stand accorder un coup d'œil extasié à l'exposition des lots, qui s'ouvrira samedi. Il y en aura de toute espèce, et de bien d'autres encore, combien d'alléchants, pas un qui ne tente. Tu assisteras aussi aux concerts, dont les annonces aux journaux t'apprendront le programme intéressant, sans cesse varié. Tous les jours, à une heure, tu n'omettras de venir savourer une tasse de moka délectable, ni de délester le buffet de ses appétissantes friandises. Dimanche matin, tu viendras goûter avec délices un savoureux apéritif et d'aussi savoureuse musique. L'après-midi, tu participeras à la kermesse. Bref, si tu veux être considéré, tu seras de toutes les fêtes, ayant en perspective le plus gros gain.

Qui que tu sois, le jeu mortel, bonne chance.

N. B. — Quelques billets non vendus ayant été égarés, le public est avisé qu'ils ne figureront pas au tirage. Ce sont les numéros 8528, 8529, 8530, 8531, 8532, 8533, 9846, 9852 et 9855. (Communiqué.)

* Pigeons-voyageurs. — Les pigeons lâchés lundi matin à 9 h. 40, sont tous heureusement arrivés à Thoun, sauf deux. Les deux premiers sont arrivés à 11 h. 20 ; huit autres à 11 h. 25. A 11 h. 30 il y avait 30 pigeons rentrés au colombier. Les autres sont arrivés plus tard.

* Cerises. — On nous a fait voir ce matin de magnifiques cerises cueillies aux Grandes-Crosettes. Comment oser dire encore que nous vivons dans un pays de loups !

* La foudre. — Avant-hier, la foudre est tombée, près de la Capitaine. Un ouvrier boulanger qui passait, a été renversé, mais il s'est relevé sans autre mal.

Très grand choix de Jumelles de campagne à prix défiant toute concurrence. OPTIQUE MÉDICALE 59, Rue Léopold Robert 59. RAOUL FRANCON, Opticien.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 24 juillet. — Lord Kitchener télégraphie de Pretoria à la date du 23 juillet : « Le commando Sheeper a arrêté, pris et brûlé dans la matinée du 21 juillet, à 8 milles au nord de Beaufort West un train venant du Cap avec des approvisionnements et 143 soldats. Les Anglais ont eu 3 tués et 18 blessés. Le commando Kruitzinger a attaqué au lever du jour, le 21 courant, dans les montagnes près de Cradock, 300 Anglais commandés par le colonel Crabbe. Les chevaux des Anglais se sont enfuis et les Anglais ont dû se replier sur Mortimer après s'être battus toute la journée. Les pertes anglaises sont légères. »

Londres, 24 juillet. — Mardi, à la Chambre des communes, lord Cranborne répondant à une question, dit que la présence des troupes japonaises, allemandes et françaises à Shanghai n'est que temporaire et a été rendue nécessaire par les récents troubles.

M. Brodrick dit qu'on ne fera pas cet automne de grandes manœuvres en Angleterre à cause du grand nombre de troupes retenues dans le sud de l'Afrique.

Agence télégraphique suisse

Londres, 24 juillet. — Les Daily News rapportent un bruit suivant lequel des négociations seraient actuellement engagées à Londres, en vue de la conclusion de la paix avec les Boers.

Londres, 24 juillet. — Une dépêche de Shanghai au Standard se fait l'écho d'un bruit suivant lequel les rapports entre convertis catholiques et protestants seraient très tendus.

Un navire anglais et une canonnière française se rendront à Nan Tschang, sur le lac Po Yang.

Le Yang-Tse-Kiang a débordé près de Nganking ; les dégâts sont très considérables.

Londres, 24 juillet. — On télégraphie de Port-Saïd à la Daily Mail que le transatlantique Numidia, qui s'était échoué près des petites îles de Northern Brother, a sombré. L'équipage a été débarqué.

Londres, 24 juillet. — Suivant une dépêche de Hong-Kong, le rapport officiel sur la peste, du 13 au 20, accuse 43 nouveaux cas et 16 décès.

Paris, 24 juillet. — On mande de Berlin au Rappel que les armuriers de tous les régiments d'artillerie à pied ont été convoqués à Spandau pour prendre connaissance d'un nouveau canon de dix centimètres destiné au tir contre les ballons.

Washington, 24 juillet. — Le bureau météorologique ne voit rien qui puisse justifier un abaissement de température dans le pays. Cependant on signalait mardi matin du milieu de la vallée du Mississippi une légère amélioration.

Port-Saïd, 24 juillet. — Le Géra, ayant à son bord le maréchal de Waldsee et son état-major, est arrivé mardi soir à minuit à Port-Saïd.

Shanghai, 24 juillet. — De fortes inondations interrompent les communications télégraphiques avec Si-Ngan-Fou.

Naples, 24 juillet. — Le bulletin médical de la santé de M. Crispi annonce une certaine amélioration dans les phénomènes nerveux, mais il ajoute que l'état de faiblesse du cœur doit être pris en considération en raison du grand âge du malade.

Londres, 24 juillet. — La Chambre des lords a adopté mardi en 2^{me} lecture le projet de loi des finances, ainsi que le projet de loi modifiant les termes de la déclaration d'accession au trône.

Madrid, 24 juillet. — M. A. Gonzalès a prêté serment comme ministre de l'intérieur.

Washington, 24 juillet. — Le libre échange entre Porto-Rico et les Etats-Unis sera proclamé jeudi.

Prime de l'IMPARTIAL

Nous offrons à nos lecteurs, au prix réduit de fr. 1.50 (au lieu de fr. 3.50, prix de librairie) le volume suivant :

E. Doutrébande. La fabrique de Châteauneuf

C'est un roman d'actualité où l'auteur a fait œuvre de psychologue et de convaincu. Roman de mœurs d'abord, où l'on trouvera des croquis, pris sur le vif, de nos mœurs locales. — Roman de caractères, où les personnages vivants et bien étudiés demeureront dans l'esprit du lecteur. — Roman de tendance encore, car l'auteur touche à la question sociale, cette grosse question actuelle, et veut nous convaincre que le facteur essentiel de la solution est tout simplement la charité. Ce livre bien agencé, à la trame logiquement conduite, est écrit en une langue élégante et précise.



Trop tard, hélas!

Ceux qui n'ont pas eu depuis leur plus tendre enfance les soins méticuleux que l'hygiène et le bon ton réclament pour la bouche, se repentiront amèrement d'avoir perdu la cause première de leur santé. Ce n'est que par l'ODOL qu'on peut prévenir un tel malheur. 10015

Pain Expeller à la marque "Ancre"

Remède domestique dont la renommée date de très loin, employé avec succès en frictions comme diaphorétique, dérivatif aux premiers indices d'un refroidissement. Calmant et curatif puissant contre la Goutte, le Rhumatisme musculaire et articulaire, le Lumbago, les Maux de dents, Névralgies, Paralysies et Foulures, etc. Dans toutes les pharmacies. Exiger l'Ancre

FORTIFIANT

M. le Dr Em. Herz, médecin pour dames à Rzeszow (Galicie) écrit : « En ce qui concerne l'hématogène du Dr-méd. Hommel, c'est avec une véritable satisfaction que je vous fais savoir que ce médicament a fait admirablement ses preuves dans tous les cas de chlorose jointe à l'aménorrhoe et à la ménorrhagie, où le bien-être général et l'appétit des malades que je traitais se sont rapidement améliorés ; les anomalies menstruelles dont elles souffraient depuis de longues années eurent bientôt disparu et au bout de peu de temps la guérison était complète. » Dépôts dans toutes les pharmacies, 16

Apéritif sans Rival

Le STIMULANT

Veuve de E. GAMBONI & Cie, à Morges.

8271-16

Advertisement for 'Le Stimulant' with decorative border and text: 'Nous ne répondons pas aux demandes qui ne sont pas accompagnées de timbres-poste ou cartes postales pour la réponse. Administration de L'IMPARTIAL.'

HOTEL - BRASSERIE
de la
CROIX - D'OR
MARDI, MERCREDI et JEUDI
à 8 h. du soir,

Grand Concert
donné par la nouvelle troupe
Brunel et Ruman
DUETTISTES

9956-1 dans leurs nouvelles créations.
Entrée libre. Entrée libre.
Se recommande, Tell Juillerat.

Sur le Doubs
HOTEL de la RASSE
près la MAISON-MONSIEUR
tenu par M. HENRI FLEURY.

Dimanche 28 Juillet
Grande Fête
Familière et Nautique

organisée par la Société 9950-3
La LIBELLULE
à l'occasion de l'inauguration de son nouveau local, avec le bienveillant concours de la Société de musique
L'HARMONIE TESSINOISE
Jeu et Attractions divers. — GRANDE REPARTITION au Jeu de boules.
A 9 1/2 h. du matin, Concours et Régates.
Tombola gratuite pour les enfants.
CONCERT
Midi, BANQUET (2 fr. sans vin). Les personnes désirant y participer, ainsi que faire la Course en brack, sont priées de se faire inscrire chez M. Jules Guinand, café Bellevue, rue de la Charrière 4.
Départ à 8 heures du matin.
Consommations de 1^{er} choix. Invitation cordiale à tous

Calligraphie

Les Cours de M. le Professeur Peloud pour la transformation des mauvaises écritures sont ouverts dès ce jour, au local du Club Alpin, Brasserie du Cardinal (1^{er} étage). 9782-2
Vu le peu de temps dont M. Peloud dispose, prière de s'inscrire de suite. 12 leçons suffisent pour la transformation des plus mauvaises écritures.

HORLOGERIE Garantie

Vente au détail de 1576-181*
Montres égrenées
en tous genres
! Prix avantageux!
P. BAILLOD-PERRET
Rue Léopold-Robert 58
LA CHAUX-DE-FONDS

VISITEUR-TERMINEUR

On demande un bon 9748-1
pour pièces cylindre 15 à 18 lig. On donnerait la préférence à un homme connaissant aussi l'ébauche. — Adresser offres, sous chiffres, H. 2268 C. à l'Agence de publicité, Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

TERMINAGES

Qui fournirait 18 à 24 cartons par semaine de terminages 11 lignes, genre bon courant, avec boîtes et mouvements. 9909-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

HORLOGERIE

On demande à entrer en relations avec maisons de gros pour la fourniture de montres 11 lignes ou bon courant. On se chargerait des boîtes et mouvements. Echantillons à disposition. — S'adresser sous initiales R. P. 9914, au bureau de l'IMPARTIAL. 9914-2

RÉPARATIONS
de Selles, Paniers, Parapluies et Porcelaines. 13473-15
CANNAGE DE CHAISES
Vernissage de Paniers clair ou foncé, en tous genres.
J. BOZONNAT
15, rue du Parc, 15

Excellente Occasion!

PIANO peu d'usage
palissandre, à remettre à très bas prix, faute de place. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6441-19

DRAME de LA PASSION

1901 **SELZACH** (près Soleure) 1901
28, 29 Juillet, 4, 11, 15, 18, 25 août, 1^{er} septembre
Jours de représentations
Les représentations commencent à 11 heures précises du matin et durent, y compris l'entr'acte de midi, jusqu'à 5 heures. Les billets peuvent être commandés préalablement au Comité, qui les fera remettre par la caisse les jours de représentations respectifs. La salle de représentation est entièrement couverte. H. 2563 Y. 7229-6

Propriété avec force motrice hydraulique

A VENDRE de GRÉ à GRÉ. Convientrait à un mécanicien, monteur de boîtes, ou tout autre industriel. Aménagements faciles. — S'adresser au NOTAIRE MONTANDON, à BOURDRY. H. 3748 N. 9639-2

Bains et Station de Cure, ATTISHOLTZ près Soleure

Service d'Omibus plusieurs fois par jour vers Soleure. — Courrier postal deux fois par jour.
Source d'ancienne réputation. — Bains salins et sulfureux. — Magnifiques promenades dans les forêts de sapins. — Vue magnifique sur les Alpes. — Prix de pension modérés. — Téléphone dans la maison. — Illumination électrique. — Prospectus gratuits. Zag. O. 45 9786-1 A. PROBST-ARNI, propriétaire.

SIROPS DE FRUITS
aux
Framboises. Grenadine. Fraises. Cassis.
Mûres. Orgeat. Citronnelle, Oranges, etc.
se font sans grande peine avec les
Extraits de fruits purs
de la 7810-14
DROGUERIE E. PERROCHET, FILS
4, rue du Premier Mars, 4
SIROPS de fruits prêts à 1 fr. 50 le litre (verre perdu)

COMPTABLE

Un comptable capable et expérimenté trouverait place de suite chez des industriels de la localité. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 10002-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande un bon H. 5008 J. 9931-2
faiseur d'étampes
pour la fabrication d'horlogerie. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. Entrée de suite. — S'adresser chez M. Jean Trachsel, mécanicien, rue des Marronniers 21, St-Imier.

MONTRES

On demande à acheter 40 cartons 18 lig. remontoir 9 karats. — Adresser offres avec prix, pour règlement comptant, sous A. B. C. 9964 au bureau de l'IMPARTIAL. 9964-1

La Fabrique de Cadrons
FRITZ HESS
au LOCLE
demande de bons ouvriers 9900-2
Emailleurs
Entrée de suite ou à la quinzaine.

Diamant première qualité et Poudre pour lapidaire pour perler le saphir et le rubis, grenat pour fabricant d'ellipses. On envoie contre remboursement. — S'adresser à Mme S. Bron, rue du Parc 79. 9299-1

Goutez notre
HUILE SURFINE EXTRA
pour mayonnaise, friture et salade
M. & N. BLOCH
1, Rue du Marché, 1 9629-2

Apprenti de Commerce

Une place d'apprenti est vacante dans une bonne maison de la ville. Offres écrites par le postulant et accompagnées de recommandations et de certificats scolaires seront reçues sous O. 2293 C. chez MM. Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 9882-1

TERRAINS à vendre

depuis 1 fr. 50 le mètre. — S'adresser à M. J. Kullmer fils, rue du Grenier 37. 681-30

BOULANGERIE

On demande à louer dans le quartier de l'OUEST une BOULANGERIE; à défaut, on entrerait en relations avec un propriétaire qui serait disposé de transformer un rez-de-chaussée, dans le même quartier. — Offres sous N. R. 9835, au bureau de l'IMPARTIAL. 9835-2

Place du Gaz

AVIS PRÉALABLE

Début dès Dimanche 28 courant
Phono-Cinématographe-Théâtre

L. PRAISS

Le Cinématographe qui parle et chante. On voit et on entend simultanément.
Dernières nouveautés
du genre, entre autres 9938-2
La Fontaine Monumentale, la rue Léopold Robert de La Chaux-de-Fonds, le cortège du Tir fédéral à Lucerne, Le Chaperon Rouge, Réve de Noël. Nouvelle série de Tableaux de la guerre du Transvaal, etc., etc.

Avis de passage
Wagner
de la Maison
Wagner & Gerstley
de LONDRES
sera à 9898-2
l'Hôtel de la Fleur de Lys
à partir du 26 courant



Un homme, libéré du service militaire et dirigeant une fabrique d'horlogerie depuis 15 ans, demande place de

COMPTABLE

ou représentation. — Adresser les offres, sous chiffres Z. 5036 J., à l'Agence Haasenstein et Vogler, St-Imier. 10041-2

Associé

Jeune homme ayant quelques notions commerciales, disposant d'un petit capital, désire trouver un associé avec certain apport pour n'importe quel commerce. — Ecrire sous initiales H. B. 10019, au bureau de l'IMPARTIAL. 10049-3

ENCHERES PUBLIQUES

Le vendredi 26 juillet 1901, dès 11 heures après midi, il sera vendu à la Halle aux Enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu:
Secrétaires, canapés, chiffonniers, lits tables de nuit, tables rondes et carrées, chaises, machine à coudre, lampe à suspension, régulateurs, glaces, tableaux, banque de magasin, un harnais de travail, etc., etc.
Le MÊME JOUR, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu au BOULEVARD de la GARE 2 b, en ce lieu:
Une grosse glisse.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-2324-c
La Chaux-de-Fonds, le 24 Juillet 1901. 10040-1 Office des poursuites.

MONTAGNE à remettre pour faucher

S'adresser à M. PERNOD, Villaret sur Cormondrèche. H-3873-N 10043-3

Attention!

Dans un petit village du canton de Berne (Lyss), on demande un jeune enfant en pension; bons soins maternels sont assurés. 9784
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

AVIS

AGRICULTEURS!

J.-E. BEAUJON
Cave, 9, rue Neuve 9

Excellent VINS
depuis 35 cent.

11979-8

Boulangerie Coopérative

RUE de la SERRE 90
30 C. le kilo Pain Blanc
Pain Noir, 24 c.
et dans tous ses Dépôts. 3123-33

Les Magasins du LOUVRE
annoncent à l'honorable public qu'ayant acheté avantagusement
10 SALLES A MANGER
ils les céderont, faute de place, à tout offre acceptable. 10034-8

Magasin

A remettre de suite un magasin de mercerie-papeterie avec logement, très bien situé. Conditions de reprises très avantageuses. — S'adresser sous initiales L. W. 10038 au bureau de l'IMPARTIAL. 10038-3

BARDEAUX

A vendre 5 toises de bardeaux. — S'adresser chez M. Arthur Matthey, sur les Sentiers des Planchettes. 10009-6

Monteur de boîtes

Un comptable expérimenté dans la partie et disposant d'une dizaine de mille francs, cherche à s'associer avec un patron monteur de boîtes; à défaut, avec un technicien disposant d'un certain capital, dans le but de fonder un atelier pour la fabrication de la boîte or. — S'adresser par écrit sous initiales A. D. 9794, au bureau de l'IMPARTIAL.

Pivotages.

On sortirait des pivotages pièces ancre, qualité soignée. — S'adresser rue du Parc 81, au 2^{me} étage. 9768

Boitier. On demande dans une fabrique de boîtes or, un bon ouvrier pour bloquer les fonds. — Adresser les offres, sous initiales C. M. 9814, au bureau de l'IMPARTIAL. 9814-1

Graveur. On demande pour entrer de suite un millefeuilleur; bon gage à un ouvrier régulier au travail. — S'adresser à l'atelier, rue de la Paix 77. 9839-1

Remonteurs. On demande un ou deux bons remonteurs pour pièces courantes 11 et 12 lig. 9845-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, on sortirait des achevages d'échappements en pièces cylindre.

Graveurs. On demande de suite 1 ou 2 bons graveurs. — S'adresser à l'atelier Ch. Rebmann, rue du Doubs N° 155. 9830-1

Apprentie. On demande une jeune fille honnête pour apprendre une partie d'horlogerie; rétribution immédiate. — S'adresser rue Numa Droz 122, au 1^{er} étage, à gauche. 9817-1

Femme de chambre est demandée de suite pour Neuchâtel ainsi qu'une volontaire pour service de table. Inutile de se présenter sans de sérieuses références. 9915 1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Dans un ménage de 3 grandes personnes on demande une servante munie de bonnes références. — S'adresser au Bon Génie, rue Léopold Robert 35. 9816-1

Servante. On demande une bonne et honnête servante, au café de Tempérance, Place Neuve 12. Entrée de suite. 9841-1

Un jeune garçon libéré des écoles, honnête et de toute confiance est demandé pour s'aider. — S'adresser au magasin d'épicerie A. Perret-Savoie, rue de la Charrière 4. 9836-1

A louer de suite ou époque à convenir, au centre, un logement de trois cabinets et cuisine avec local adjoint à l'usage de magasin, bureaux, entrepôt, atelier ou salle de réunions. — S'adresser bureau Schenholzer, rue du Parc 1, de 11 heures à midi. 9838-6*

Appartement. A louer pour le 11 novembre un bel appartement de 4 pièces, dont une à 4 fenêtres et une à 3 fenêtres, une petite chambre de bain éclairée, balcon, corridor, cuisine et dépendances; gaz installé partout, lessiverie. — S'adresser chez M. E. Schaltenbrandt, architecte, rue Alexis-Marie-Piaget 81. 8191-18*

Magasin. A louer pour St-Martin pro chaine 1901, le magasin de mercerie ou pour tout autre commerce, situé rue Fritz-Courvoisier 10. Conditions avantageuses. — S'adr. au 1^{er} étage, même maison. 5025-73*

Logements. Plusieurs beaux logements sont à louer pour St-Martin 1901. — S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois. 5196-84*

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz 109, au 3^{me} étage, à droite. 9827-1

Boucherie Chevaline

6 a, Rue de la Balance 6 a.

Viande d'un Jeune Cheval à 20 c.

le demi-kilo.

9924-6

Viande d'un Jeune Mulet extra-gras

Se recommande.

E. Schneider-Benoit.

Je suis acheteur de Chevaux de boucherie en tout temps.

Enchères

d'Animaux de basse-cour, d'Abeilles et de Matériel d'Aviculture et d'Apiculture

à SAULES (Neuchâtel).

Mardi 30 Juillet 1901, dès 1 heure après midi, M. CAMILLE COURVOISIER exposera en vente par enchères publiques, devant son domicile à Saules : 100 poules et coqs de 1900, 100 canards, quantité de poussins et poussins, 2 dindes avec leur couvée, 10 ruches d'abeilles habitées (Dadant et paille), 1 couveuse artificielle de 200 œufs (Gombault), 1 machine à broyer les os, 1 concasseur, 1 maisonnette pour l'élevage de 100 poussins, 4 poulaillers avec maisons à 2 compartiments de 10 poules chacun, 1 construction en tôle, démontable, long 25 m. sur 2 m. de large et grillage 150 m. sur 1 m. 80; plus ruches Dadant, un rucher et quantité de matériel dont on supprime le détail. R-3865-N 10039-3
Terme de paiement: 11 novembre 1901.

FERME

de la Fabrique d'Ebauches de SONCEBOZ, comprenant 17 hectares (48 arpents) d'excellentes terres, A louer pour le 23 avril 1902. Vente du lait, au détail, sur place. H-5627-J 10042-3
S'adresser à M. Alb. Grether, notaire, à Courtelary.

AVIS

aux FABRICANTS d'horlogerie

La Fabrique de cadrans A. SCHIFFMANN, rue des Tourelles 25, à la Chaux-de-Fonds, pourrait entreprendre encore 2 à 3000 CADRANS par jour. Travail bon courant. Prix modérés et prompt livraison. 10056-6

Graveurs

A remettre Suite et Atelier de Graveur Syndiqué et au comptant. — Ecrire sous chiffres E. F. 1902, Poste restante. 10012-3

Planteur cylindre

demande à faire plusieurs grosses de plantages en petites pièces soignées. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10051-3

Occasion exceptionnelle!

Pour cause de départ subit un splendide 10048-3

Piano de Concert

STEINWEG

en parfait état de neuf, bois noir, hauteur 1 m. 43, ayant coûté fr. 2.100 à vendre après 1 1/2 ans d'usage pour fr. 1.200. — Adresser offres sous chiffres U. 2302 C., à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Celui qui demande des ouvriers et qui

cherche place, commande le jour, Schweiz - Stellen - Anzeiger, Zurich. I. Chaque numéro contient plus de 500-700 offres en franç. et allem. p. t. genres d'emploi des deux sexes. Un numéro 50 cent. Un mois 1 fr. 50, trois mois 3 fr. 50. En échange on peut insérer gratuitement. 2825-39

Jeune homme marié, de toute confiance,

cherche place de suite comme homme de peine, commissionnaire ou n'importe quel autre emploi. — S'adr. rue des Terreaux 18, au 2^{me} étage, à droite. 10053-3

Une demoiselle cherche place comme

demoiselle de magasin; à défaut, comme ouvrière lingère. S'adresser rue des Terreaux 6, au 2^{me} étage. 9879-2

Sommelière. Une bonne sommelière

demande place de suite. Bureau de Placement, rue Neuve 6. 9822-1

Sommelière. Une bonne sommelière

cherche place dans une brasserie de la localité. — S'adresser à la Brasserie du Square. 9846-1

Un remonteux travaillant régulièrement

cherche place dans un comptoir pour apprendre les terminages. — Adresser les offres par écrit, sous B. J. 12. Poste restante. 9769

Polisseuse. Une polisseuse de fonds

or ou argent demande place de suite. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 9800

Monteur de boîtes. Une personne de

confiance, ayant travaillé pendant plusieurs mois dans une fabrique et étant au courant du dégrossissage désire emploi de suite. 9859
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme de 25 ans, Autrichien,

cherche une place dans un magasin ou comme domestique chez des particuliers pour se perfectionner dans le français, il comprend déjà un peu la langue. — S'adresser Hôtel du Soleil. 9735

Apprenti. On désire placer un jeune

homme de 16 ans comme apprenti serrurier. — S'adresser Epicerie rue du Ravin 1, Route de Bel-Air. 9775

Graveur.

 Un ouvrier pour le millefeuille est demandé de suite. 9901-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis.

 Un jeune commis est demandé par une fabrique de la localité. Moralité exigée. 9831-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Acheveur-décoteur bien au courant

 de la partie, connaissant à fond l'achevage, le décottage et la retouche de réglage des petites pièces cylindre, lépine et savonnettes or, est demandé pour entrer de suite dans un comptoir de la localité. Si la personne convient on l'intégrerait après 3 mois. Place stable et bien rétribuée. — Adresser offres sous J. T. 9925 au bureau de l'IMPARTIAL. 9925-1

Demoiselle ou DAME

 connaissant bien la sténographie, la correspondance française et allemande, et tous les travaux de bureau, est demandée dans bonne maison d'horlogerie de la localité. Entrée immédiate. Preuves de capacités et bonnes références exigées. Adresser les offres sous X 2306 Cc à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 9916-1

A louer

 pour le 11 novembre, un magnifique rez-de-chaussée avec véranda, 3 belles chambres, bout de corridor fermé et éclairé, avec dépendances, cour, jardin et lessiverie, maison d'ordre. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10037-3

Appartement.

 A louer pour le 23 avril 1902 un appartement de 7 chambres, 2 cuisines, balcon, situé en face de la Gare. — S'adresser rue Léopold Robert 74, au rez-de-chaussée. 10026-6

Une dame

 âgée offre à partager son petit logement avec une personne de toute moralité. — S'adresser rue du Temple Allemand 15, au rez-de-chaussée. 10019-3

Chambre.

 A louer de suite une chambre meublée, située au soleil et près de la Poste. — S'adresser à M. C. Girard, rue de la Serre 39. 10030-3

Chambre.

 A louer de suite une jolie chambre meublée, indépendante et située au soleil levant. S'adr. à M. G. Zerberli, rue du Temple-Allemand n° 81. 10014-3

Chambre.

 A louer de suite une chambre meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 25, au rez-de-chaussée. 10007-3

Chambre.

 A louer de suite une chambre bien meublée. 9929-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre.

 A louer une chambre meublée, à un ou deux messieurs tranquilles et travaillant dehors. — S'adr. rue du Doubs 125, au rez-de-chaussée, à gauche de midi à 1 heure et le soir après 7 heures. 9920-2

Chambre.

 A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 25, au 2^{me} étage, à gauche. 9908-2

Logements.

 A louer pour St-Martin prochains plusieurs logements modernes et bien exposés, ainsi que 2 pignons. — S'adresser chez M. G. Arnold Beck, rue du Grenier 43 d. 9854-2

Bureaux et COMPTOIRS.

 A louer à proximité de l'Hôtel des Postes, pour de suite ou pour époque à convenir, beaux locaux pour bureaux ou comptoirs. 9630-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre.

 A louer de suite une belle chambre non meublée. — S'adresser rue Léopold Robert 62, au 4^{me} étage, à droite. 9758-4

Chambre.

 A louer une chambre bien meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue Neuve 10, au 1^{er} étage, à gauche. 9848-1

Logement.

 A louer un logement, au 1^{er} étage, de 2 chambres, 1 cabinet, 1 alcôve et 1 cuisine. 35 fr. par mois. — S'adresser chez Mme F. Schwarzel, rue de l'Hôtel de Ville 38. 9804

Chambre.

 A louer de suite une chambre meublée à une ou deux personnes d'ordre. 9798
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une personne

 seule cherche à louer dans une famille tranquille. — Offres sous chiffres M. S. 10006, au bureau de l'IMPARTIAL. 10006-3

Un jeune homme

 travaillant dehors demande à louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser, sous chiffres B. B. 10024, au bureau de l'IMPARTIAL. 10021-3

Une demoiselle

 de toute moralité demande à louer de suite une chambre meublée, si possible dans le quartier de l'Abeille. S'adresser rue Numa Droz 12, au 3^{me} étage. 9919-2

Un petit ménage

 tranquille demande à louer, pour fin août ou 11 septembre, un logement de 2 ou 3 pièces, exposé au soleil. — S'adr. à M. E. Brandt, chez M. A. Steiger, magasin de Comestibles. 9840-1

Un monsieur

 âgé cherche à louer une chambre non meublée, chez des personnes tranquilles. — S'adr. sous R. G. 9825, au bureau de l'IMPARTIAL. 9825-7

Monsieur,

 travaillant dehors, demande meublée, à louer une jolie chambre meublée, dans maison d'ordre et située au centre de la ville. — Offres sous initiales H. W. 9913, au bureau de l'IMPARTIAL. 9913-1

On demande à acheter

 de rencontre une poussette à 3 roues, ancien système. — S'adresser rue du Nord 161, au rez-de-chaussée. 10005-3

On achèterait

 d'occasion ameublement de bureau, pupitre plat, presse à copier avec support, etc., etc. — Offres par écrit, sous chiffres S. P. 10044, au bureau de l'IMPARTIAL. 10044-3

Eugène FER,

 Vins & Spiritueux, rue du Parc 1, toujours acheteur de FUTAILLE française. 9844-45

Futaille. M. Neukomm fils,

 tonnefranaise. Hier acheté toute la futaille française. Bureau rue Léopold Robert 52, Banque Fédérale. Atelier, rue de la Serre 40. 4938-89

A vendre

 rue Léopold Robert 46 au 3^{me} étage, à droite, 1 berceau, 1 poussette et une chaise de bébé. 10027-3

Bicyclette.

 A vendre une belle bicyclette ayant peu roulé; prix très avantageux. — S'adresser rue de la Paix n° 69, au rez-de-chaussée. 10008-3

A vendre

 des meubles très bon marché. 9651-6
Lits complets et séparément, bureau à 3 corps, commodes, lavabos, canapés à coussins, canapés Hirsch comme neuf (35 fr.), tables de nuit, fauteuils et chaises rembourrées, secrétaires, tables carrées, rondes et à coulisses, lit d'enfant complet, banque de magasin, pupitre, roues en fonte, réveils, glaces, portraits et autres objets d'occasion. — S'adresser à M. S. Picard, rue de l'Industrie 22. 9651-3

Bicyclette.

 A vendre une superbe bicyclette pour dame entièrement nickelée, marque Gritzer, extra bon marché. — S'adresser au magasin rue Numa Droz 5. 9738-3

A vendre

 1 cheval, fort trotteur, bien dressé à la selle et la voiture, ayant obtenu des prix dans les Courses cantonales, très docile, robe noire et âgé de 6 ans. — S'adresser rue Célestin Nicolet 4 (route Bel-Air). 9918-2
A la même adresse, à vendre 1 Tilbury et 1 Traineau en parfait bon état.

Bicyclette.

 A vendre une très bonne bicyclette (prix exceptionnel) plus des lanternes de vélos neuves à 2 fr. 50 pièce. — S'adresser à M. Widmer, rue Léopold Robert 88. 9930-2

A vendre

 une belle poussette à 3 roues-très peu usagée, à un petit fourneau, le tout à très bas prix. — S'adresser rue du Nord 64, au rez-de-chaussée, à droite. 9926-2

A vendre

 un grand lit, un soufflet de forge, 2 piles pour doreur avec accessoires, 1 poinçonneuse. — S'adresser rue Numa Droz 64, au 1^{er} étage. 9872-1

A vendre

 une très belle calèche en très bon état, prix modéré. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 9891-1

A vendre

 un poulailler, 8 poules et 7 poussins. — S'adresser rue du Nord 56, chez M. Paul Robert. 9843-1

A vendre

 deux potagers n° 11 neufs avec accessoires. — S'adresser à M. Moccand, rue du Progrès 99A. 9770

Flûte.

 A vendre une bonne flûte (10 clefs), bout ivoire et étui, en parfait état. Envoi à l'essai. 9780
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre

 à l'occasion des vacances, une bicyclette de dame grand luxe, à prix avantageux. — S'adr. rue du Parc 11, au 1^{er} étage. 9809

Vache.

 A vendre une bonne vache laitière. — S'adresser chez M. Emile Robert, au Chalet. 9801

A vendre

 2 belles cages avec tiroir en zinc, dont une avec séparation, ainsi que des canaris. — S'adresser chez M. E. Allement rue des Fleurs 9, au 3^{me} étage. 9785

Egaré

 depuis le 5 courant un gros chat noir angora. — Prière de le rapporter ou d'en donner des renseignements, contre récompense, rue du Parc 81, au 3^{me} étage, à gauche. 10011-3

Perdu

 dimanche une capote d'enfant, depuis la place du Marché jusqu'à la Bonne-Fontaine, en passant par la rue Léopold Robert. — La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter, contre récompense, chez M. Isler-Spiller, rue du Puits 4. 9958-2

Perdu

 dimanche, depuis le Crêt-du-Loche à Eplatures-Temple, une montre boîte et cuvette argent n° 26,473. — Prière de la rapporter, contre récompense, chez M. Boss, Crêt-du-Loche 1. 9952-2

Perdu

 du Loche à La Chaux-de-Fonds un pardessus imperméable, col velours. — Le rapporter, contre récompense, rue du Parc 47, au 2^{me} étage. 9903-1

Mesdemoiselles Emma et Louise Robert et leurs familles adressent leurs sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant la maladie et au décès de leur chère mère. 10013-3

Les familles Christen remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant le deuil qu'ils viennent de traverser. 10055-1

Prenez garde à vous, veillez et priez. Marc XIII, 33.

Monsieur Pierre Gertsch, Mademoiselle Hélène Gertsch, Monsieur et Madame Gustave Linder à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Louis Linder et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Rodolphe Oppliger Linder, aux Reprises, Monsieur Ulysses Linder, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Charles Gagnebin et sa famille, au Bas-Monsieur, Monsieur Henri Linder, Monsieur et Madame Eugène Tissot-Linder et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame veuve Anna Stalder, Monsieur et Madame Joseph Stalder-Gertsch et leurs enfants, à Soleure, Monsieur et Madame Gottfried Gertsch, à Lonay, ainsi que les familles Gertsch, Linder, Balmer, Asper et Pfister, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances d'après le décès de leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur belle-sœur, cousine, tante et parente.

M^{me} Louise-Léa GERTSCH née Linder que Dieu a rappelée subitement à Lui mercredi, à 10 1/2 heures du matin, dans sa 40^{me} année.

La Ferrière, le 24 juillet 1901.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 26 courant, à 1 h. après midi.

Les dames suivront.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 10054-2

Monsieur et Madame Placide Lacroix, à St-Pierre (Italie) et leur fils Monsieur Joseph Lacroix, à Neuchâtel, Monsieur Fidèle Cognin, à St-Pierre, et Monsieur Fortuné Barnaverain, à La Chaux-de-Fonds, font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre-Jérôme GOGNEIN
MAITRE-RAMONEUR

leur cher frère, beau-frère, oncle, parent et patron, décédé Mardi, à l'âge de 45 ans, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 24 juillet 1901
L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 25 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue du Temple Allemand 19.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 10020-1

Elle est heureuse, l'épreuve est terminée
Du triste mal elle ne souffre plus.
Et désormais sa destinée
C'est de régner avec Jésus.

11 Tim. 1.10.
Laissez tes orphelins et je leur donnerai de quoi vivre. Jérémie XLIX, 4.

Monsieur Louis Perrenoud-André et ses enfants, Edmond et Alexandre, Madame veuve Uline Ferrat et ses enfants, Madame veuve Nathalie Perrenoud-André et ses enfants, Monsieur C. Madame Léon Ferrat et leurs enfants, aux Eplatures, Madame et Monsieur Eugène Rossel-Ferrat, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Benjamin Buhler-Ferrat et leurs enfants, à Renan, Madame et Monsieur Paul-Eugène Willeumier-Ferrat et leurs enfants, à Renan, Madame et Monsieur Ernest Tissot-Ferrat et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Paul Ferrat-Nardin et leur enfant, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Georges Corlet-Perrenoud-André et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Fritz Courvoisier-Perrenoud-André et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Ferrat, Perrenoud-André, Houriet, Racine, Lauriol, Ducommun, Calame, Raymond, Ruser, Jeanneret et Kaufmann, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME
Alice-Emma PERRENOUD-ANDRÉ
née Ferrat

leur bien-aimée épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, Mardi, à 5 1/2 heures du matin, dans sa 28^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 23 Juillet 1901.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 25 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue de la Paix 81.
La famille affligée ne reçoit pas.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9978-1

Messieurs les membres de la Société de musique l'Avvenir des Eplatures sont priés d'assister Jeudi 25 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Alice - Emma Perrenoud - André, sœur de M. Léon Ferrat, leur collègue. 10045-1

Le Comité.

Messieurs les membres des sociétés suivantes:
Société mutuelle des Graveurs et Guillocheurs, Fédération des Ouvriers Graveurs et Guillocheurs, les Armes de Guerre, l'Union Chorale, Société de gymnastique Ancienne Section, la Solidarité, la Prévoyante des Remonteurs, la Fédération des Boitiers, sont priés d'assister Jeudi 25 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame Alice-Emma Perrenoud-André née Ferrat, épouse, sœur et belle-sœur de MM. Louis Perrenoud-André, Paul Ferrat et Eugène Rossel, leurs collègues. 9979-1

Messieurs les membres de la Société l'Estudiantina sont priés d'assister, jeudi 25 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Alice-Emma Perrenoud-André, épouse de M. Louis Perrenoud, leur collègue. 9986-1

Le Comité.

et de voir en lui la malheureuse victime d'une erreur judiciaire.

A lui qu'importait d'être sous les verrous ? Tout lui était indifférent ; il ne demandait que la mort et s'étonnait qu'elle fût si longue à venir, à l'emporter dans l'au-delà, à l'emporter auprès du seul être dont l'amour ne trompe jamais, la mère !

Quand les trois années de réclusion eurent été accomplies, Fernand Valmont sortit de la maison centrale avec un petit pécule d'abord et puis aussi il en sortit avec la résolution de se donner tout entier aux pauvres, aux gueux quels qu'ils fussent.

Car il avait vu, entendu, deviné bien des choses, qu'il ne soupçonnait point autrefois, parmi ses compagnons de captivité ; et il s'était dit qu'il y avait encore du bien, beaucoup de bien à faire en ce monde pour qui le veut, que souvent les misérables ne roulent tout à fait au fond du précipice que parce que personne ne s'est trouvé là d'assez charitable pour leur tendre la main et les aider à en sortir.

Il s'était dit aussi qu'il n'avait pas le droit d'être lâche, et que ce serait lâche de se laisser mourir, de se tuer égoïstement en plein âge viril à propos d'une tristesse de cœur, d'une perfidie de femme.

Renoncer au bonheur familial, aux joies de l'amour, aux félicités de la vie, il en était libre ; mais il n'était pas libre de désertier la lutte pour le devoir, la vérité, la justice, la charité : son temps, son intelligence, ses forces, il les devait à lui-même, à ses semblables, à Dieu.

Il utiliserait ses connaissances médicales ; il serait un cheminéau bienfaisant, le guérisseur des gens sans le sou, le Rebouteux qui économise les frais du docteur en médecine à ceux qui ont à peine le nécessaire et ne peuvent cependant crever comme des chiens, le Rebouteux qui fait des miracles souvent et qui jamais ne demanderait un liard, se contentant de rompre son pain avec ceux qu'il viendrait de guérir.

Mais pour cela il lui fallait rompre son ban, ne point se soumettre à l'humiliante surveillance ; du reste c'était par nature un être indépendant, rêveur, sauvage et le chagrin, la prison, l'avaient encore rendu plus amoureux de liberté, de silence, de solitude, de vie vagabonde, loin des hommes.

Résider dans une petite ville, y travailler en paria lui eût été intolérable ; cela eût été plus cruel pour cet homme intelligent, fier, innocent que la vie de la maison centrale.

Il partit donc au hasard et s'enfonça dans les grandes forêts de Champagne qui touchent à la maison centrale de Clairvaux, y travailla des mains pendant plusieurs mois comme bûcheron, comme charbonnier, afin de donner à sa barbe et à ses cheveux le temps de croître.

Puis quand il fut méconnaissable, il reprit sa course, et de forêts en forêts s'en alla plus loin, toujours plus loin, jusque dans la région où nous l'avons retrouvé habitant une hutte près du village de Sainte-Solange et près aussi du château de Heurtebise.

Si ce que nous racontons n'était point une histoire vraie destinée aux provinciaux, aux habitants des campagnes, aux travailleurs des petites villes, mais un de ces contes à dormir debout comme ceux qui servent à régaler les crétins de Paris, la masse stupide et gangrenée de la capitale, je pourrais me permettre d'entasser les invraisemblances et faire apparaître des princes chinois, faire

retrouver des millions dans des caves ou dénicher à l'hôpital la sœur de l'empereur de Russie laquelle épouserait par amour un marchand de chiffons.

Il faut des inepties de cet accabit aux lecteurs et lectrices du Paris soi-disant si intelligent et en vérité si bête quand on le connaît ; il faut des niaiseries de cette force-là aux centaines de mille d'imbéciles Parisiens qui n'ont jamais rien vu, qui croient que le blé vient sur les arbres, que les écureuils font des œufs et qui pleurent à chaudes larmes parce qu'un chat boit un bouillon dans la Seine, tout en s'estimant avec cela les premiers moutardiers du pape, les plus spirituels et les plus élégants des habitants de la terre parce qu'ils mettent tous des chapeaux à haute forme crasseux, qu'ils ont un langage immonde et qu'ils sont nés au sixième étage d'une caserne puante, où il y a quinze cents locataires, dans un faubourg quelconque de Paris.

Mais ici j'ai affaire à des lecteurs judicieux, froids, fins, vraiment d'expérience et qui aiment à se rendre compte, à s'intéresser aux seules choses vraies ; donc il ne me faut dire que ce qui fut et le dire exactement dans les conditions où il s'est produit, sans cela nous retomberions dans le mélodrame burlesque des boulevards parisiens.

Or, il pourrait paraître vraiment étrange au lecteur que Fernand Valmont, Le Rebouteux, fut venu s'établir dans une forêt quelconque et que précisément cette forêt appartint au marquis de Heurtebise, le séducteur de son ancienne fiancée ; de même qu'aussi il pourrait lui paraître extraordinaire que ce même Fernand n'eût jamais ni vu le marquis, ni su son nom, de sorte que sa stupéfaction eût été absolue quand il se trouva introduit par lui dans une chambre où agonisait Marguerite.

Pour comprendre, pour ne plus s'étonner il suffit de réfléchir comment les choses se passent à l'ordinaire en ce monde.

Ni Fernand, ni M. Dufresnel qui n'étaient point mêlés à la haute Société et étaient restés abasourdis par la fuite désespérante, tolle de leur Marguerite adorée, de leur idole, ni Fernand, ni M. Dufresnel ne s'étaient informés, n'avaient su le nom du ravisseur.

D'abord, parce que ce nom ne leur eût rien appris, Marguerite s'étant bien gardée de parler de son valseur privilégié à son myope de papa, mais surtout parce que les recherches avaient été faites par Toinette et parce qu'enfin de longs jours s'étaient écoulés entre le moment du rapt et celui où la brave cuisinière avait pu préciser la façon dont la jeune fille avait disparu.

Toinette avait affirmé la vérité du départ, la vérité des amours de Mlle Dufresnel avec un grand seigneur qui l'avait connue dans les bals, mais elle n'avait pas cru devoir préciser son nom, prétendant au contraire ne pas le connaître exactement.

Pourquoi ? Parce qu'elle redoutait un coup de désespoir de son jeune maître, une scène de meurtre, un duel ; parce que tout en tenant à bien l'assurer que sa fiancée Marguerite était indigne de lui, qu'elle n'était point morte, mais librement envolée aux bras d'un séducteur, elle tenait encore davantage à ce qu'il ne se mît pas à la recherche des fugitifs, à ce qu'il ne les retrouvât point.

(A suivre).

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE,

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10; six mois, fr. 5; trois mois, fr. 2.50

LE DRAME DU VILLAGE

LA

FILLE DU REBOUTEUX

NOUVEAU GRAND ROMAN

PAR

LAMY DU VERGER

PREMIÈRE PARTIE

LE TRÉSOR DES PAUVRES

La dame avait chipé à son mari les clefs de la caisse alors qu'il dormait d'un sommeil de plomb, sommeil d'autant plus de plomb que la bonne créature avait versé du laudanum dans le café du banquier au repas du soir.

Une fois en possession des clefs elle les avait glissées à Julien qui veillait dans la salle à manger et était retournée auprès du dormeur afin de le surveiller, de bien s'assurer qu'il ne bougerait pas, ne verrait rien, ne se douterait de rien.

Pendant ce temps le jeune homme ouvrait la caisse, y prenait trois des piles d'argent et allait les cacher au sixième étage, dans une mansarde qui faisait partie de la location des époux Valmont, mansarde où Mme Francine remisait ses plantes d'appartement.

Le fond d'un grand vase où végétait un palmier, vase dont toute la terre de dessous avait depuis plusieurs jours été emportée et jetée aux cabinets, fut le très secret endroit où Julien enterra le magot.

Comment les associés auraient-ils été dénicher là l'argent volé? Une fois le silence fait autour de cette affaire, une fois le caissier condamné ou tout au moins remercié comme suspect, Mme Francine et Julien iraient prendre dans la mansarde, au pied du palmier, les rouleaux d'or dont ils auraient besoin.

Cela devait marcher comme sur des roulettes; et pas du tout, voilà que les associés se fâchaient, que le caissier avait pu prouver que ce n'était pas lui, voilà que Valmont était menacé de perdre sa position.

Ce vol devenait un désastre pour eux-mêmes; c'était tuer la poule aux œufs; le coup était manqué et il valait mieux restituer.

Mais comment restituer sans risques, sans laisser des soupçons aux associés qui croiraient tout de même à la culpabilité de Valmont et finiraient par le flanquer à la porte un peu plus tard.

La maman et le bon petit frère ne cherchèrent pas longtemps.

Julien, reprenant l'argent du vol, profite de ce que son frère Fernand s'absente tous les soirs fort tard, parce qu'il suit des cours supplémentaires de médecine en vue de son dernier examen, pour aller le cacher chez lui, dans le bas d'un placard, sous une pile de livres.

Fernand avait en effet deux petites pièces, une chambre à coucher et un cabinet de travail, dans un coin de l'appartement de son père, pièces dont il négligeait de fermer les portes, dont il ne pouvait même habituellement fermer les portes à cause du nettoyage fait par les domestiques de la maison.

Ce transport des fonds volés habilement accompli, Julien laissa passer la nuit, puis le lendemain, avec des airs navrés, avec l'excuse de lui faire autant de peine, avec des démonstrations de chagrin énormes pour la honte qui en rejaillirait sur la famille, il vint communiquer à son père, au banquier Valmont, des soupçons, de tristes soupçons, mais des soupçons qui malheureusement semblaient être une réalité, des soupçons qui lui avaient surgi dans la pensée.

« Le voleur devait être son frère Fernand; son frère Fernand dont la physionomie, les allures, le mutisme, l'isolement étaient, depuis quelque temps, absolument étranges; son frère Fernand qui cachait à sa famille de noirs desseins, avait conçu des projets de fuite car il avait acheté des malles et tout ce qu'il faut d'ordinaire pour un départ.

« Julien ne croyait pas se tromper; et, du reste, il était on ne peut plus facile de s'en assurer quand Fernand aurait quitté son petit appartement particulier... M. Valmont n'avait qu'à lui donner une mission à la Bourse ou chez des banquiers, dans des Sociétés de Crédit, mission qui le retiendrait dehors pendant la plus grande partie de la journée... En famille, père, mère et frère, on fouillerait alors ses malles, tiroirs et placards; si on n'y trouvait rien, tant mieux, mais si on y découvrait malheureusement la somme volée, on pourrait attendre le retour des associés avec la plus parfaite tranquillité, leur exprimer l'amer regret que le voleur fût un fils, un frère indigne, mais enfin les conduire à la cachette, découvrir sous

leurs yeux le pot aux roses et non seulement leur permettre, mais les inviter d'une façon très pressante à faire venir le commissaire de police.

« Pas de brebis galeuse dans la famille, pas de personnage indélicat dans une société financière; la haute probité de M. Valmont se révoltait à la pensée qu'un voleur pourrait ne pas être puni, parce qu'on avait retrouvé le produit de son vol avant qu'il le gaspillât; et les transes affreuses qu'il avait subies depuis la constatation de ce vol, de ce vol dont les associés avaient pu le soupçonner un instant, ces transes demandaient une réparation, le châtement exemplaire du coupable !

« Tout le monde saurait ainsi que la maison de banque Valmont & C^{ie} ne capitulait jamais, jamais en face d'un devoir à accomplir; que c'était une maison de la plus scrupuleuse probité, et en même temps on retirerait tout de même un bénéfice de toute cette algarade, ce serait: d'être débarrassé à jamais de ce Fernand encombrant, hypocrite, de ce croque-mort, qui ne faisait point la noce, ne songeait qu'à griffonner et, par la comparaison qu'on faisait de lui avec Julien, ne servait qu'à attirer à ce bon jeune homme, ennemi déclaré du travail, toutes sortes d'humiliations. »

Cependant M. Julien n'insista pas trop sur ce dernier avantage de se débarrasser définitivement de Fernand par une dénonciation en règle, un envoi en prison, parce que cet avantage n'en était un que pour la marâtre Francine et pour lui qu'il gênait dans leurs canailleries, pour lesquels il était un reproche vivant, mais était au contraire une perte sèche, une calamité financière pour le banquier qui serait obligé de rendre des comptes de tutelle quelconques, mais enfin des comptes, et qui serait encore obligé de payer deux employés pour faire le travail que ne lui ferait plus son fils, employés dont le traitement aurait bientôt fini d'équivaloir à la somme volée.

Et puis, et puis la conscience des plus parfaits scélérats n'est jamais tout à fait obscurcie, racornie! il y reste toujours une étincelle de vraie lumière, un coin pour la justice et pour la vérité.

Or, la conscience de Valmont lui disait qu'il allait commettre une mauvaise action de plus en flétrissant, en jetant aux mains des gendarmes un fils respectueux, obéissant, travailleur et cela sur les accusations d'un autre fils paresseux et débauché.

Elle lui disait, cette conscience, que l'on ne devient pas canaille du jour au lendemain: et que s'il y avait un drôle dans la maison, ce drôle était bien plutôt Julien, Julien le gâté, Julien le petit monstre de méchanceté et de fausseté qui lui faisait presque peur, mais sur les vices duquel il fermait les yeux, parce qu'il le fallait pour avoir la paix avec sa femme, sa terrible femme.

Cependant, il fallait bien que Valmont se rendit aux apparences, crut à la culpabilité de Fernand, moins parce que Julien et Mme Francine lui firent retrouver ses rouleaux d'or dans le placard que parce qu'ils lui donnèrent des preuves irrécusables des projets de fuite de son fils aîné, projets de fuite exacts, mais qui avaient, nous le savons, de toutes autres causes que le vol.

Que sa femme et son fils Julien fussent capables d'avoir eux-mêmes volé l'argent pour ensuite le cacher dans le placard de Fernand, certes le soupçon lui en venait bien, mais tout de même aussi, il n'y avait pas à dire, les malles étaient là déjà pleines des objets chers ou néces-

saires, les papiers étaient réunis, des lettres étaient écrites: Fernand allait filer.

« Il avait eu besoin d'argent pour s'expatrier et il avait trouvé naturel, juste de prendre cet argent dans la caisse de son père qui lui en devait du reste dix fois plus qu'il n'en avait pris, de son père qui l'avait bien plus volé, il fallait le reconnaître intimement, bien plus volé que lui, le fils, ne volait à son père. »

Oui, si Valmont eût été seul avec son fils Fernand, il n'aurait rien dit, estimant qu'il ne lui arrivait que ce qu'il avait mérité et qu'il perdrait encore plus en le dénonçant qu'en étouffant l'affaire et en le conservant auprès de lui avec des menaces.

Mais Mme Francine et Julien étaient là qui criaient comme des putois que ne pas dénoncer un voleur c'était paraître croire qu'il y en avait d'autres, c'était encourager le vice, c'était laisser soupçonner la maison, c'était donner prétexte aux associés pour un remplacement de directeur un jour ou l'autre, c'était garder avec soi un être suspect qui ferait d'autres mauvais coups, etc., etc.

Valmont avoua donc au conseil d'administration qu'il avait découvert le voleur et que ce voleur était son fils aîné, employé par lui à la banque; il restitua la somme intégrale et ensuite déclara dans un discours pathétique. discours qui était une vraie farce dans la bouche de cette canaille parlant à d'autres canailles, déclara: « que ce n'était point assez que ces bons et chers associés n'eussent eu que la peur, qu'ils n'eussent rien perdu, qu'il fallait un exemple, un procès dont lui et sa famille supporteraient le scandale, mais un procès qui ferait une réclame du diable à la boutique, qui montrerait aux derniers gogos du fin fond des campagnes que la maison d'affaires Valmont & C^{ie} ne transigeait jamais avec l'honneur, qu'elle retranchait impitoyablement et quels qu'ils fussent les membres gangrenés, qu'elle ne voulait à aucun prix, aucun, que sa fidèle et honorable clientèle fût exposée à perdre un liard... Donc qu'il allait courir chercher le commissaire de police, déposer une plainte au Parquet, faire arrêter son fils Fernand et amener une condamnation en Cour d'Assises qui l'enverrait certainement au bagne. »

Quel beau dévouement, quelle probité, quel zèle pour la défense des intérêts des actionnaires et la réputation de la banque! Tous les camarades en avaient les larmes aux yeux et applaudirent aux résolutions de ce cher et dévoué Valmont qui allait battre la grosse caisse au profit de leur boutique sur le dos du voleur.

Les magistrats se transportèrent, recueillirent les dépositions, et Fernand Valmont fut arrêté par les agents de la Sûreté à sa rentrée au domicile paternel, rentrée dont l'heure tardive tourna encore contre lui.

On crut qu'il avait eu vent de quelque chose, qu'il avait eu peur; et pas du tout, il était seulement passé à la Faculté de Médecine pour un cours spécial après avoir terminé les affaires de la banque.

VIII

Toutes les apparences étaient contre l'étudiant en médecine: ses préparatifs réels et secrets de départ, l'altération de sa physionomie depuis quelque temps, son mutisme profond, ses absences prolongées, enfin l'existence de l'argent dérobé dans le fond de son placard.

Une seule personne savait la vérité, eût pu le justifier ou tenter du moins de le faire; cette personne c'était Toinette.

Mais par une de ces fatalités que tout le monde a pu constater au cours de sa vie et qui font que, quand les choses tournent mal, elles y tournent complètement, par une fatalité cruelle Toinette était à ce moment-là incapable de venir au secours de M. Fernand.

La pauvre fille avait abusé de ses forces lors de la disparition de Mlle Marguerite, et non seulement elle avait abusé de ses forces, mais encore elle s'était laissée envahir par le chagrin, un chagrin noir, en voyant le désespoir muet de son cher jeune maître, en soupçonnant qu'il avait conçu des projets de fuite au loin sans elle, peut-être des idées de suicide, en voyant renversés tous ses rêves de vieillesse dévouée et paisible à son service.

Dans les natures robustes, qui n'ont jamais encore été atteintes par la maladie, celle-ci fermente longtemps avant d'éclater, mais aussi quand elle se déclare et qu'elle fait ses ravages elle est autrement terrible que dans les tempéraments débiles où son virus ne trouve guère d'ali-ments.

Toinette avait été terrassée par une fièvre tout à la fois typhoïde et cérébrale, surtout cérébrale, car chez elle c'était la tête qui avait trop travaillé, trop reçu de coups dans les derniers temps; et depuis trois ou quatre jours il avait fallu transporter la malade à l'hôpital.

Lors de l'affaire du vol elle était en plein délire; et elle resta ensuite plus de cinquante jours entre la vie et la mort.

Fernand Valmont n'avait donc pu appeler ce témoin à sa décharge; les deux hypocrites auteurs du vol et de l'accusation, Mme Francine et Julien, n'avaient point eu besoin de se défendre contre Toinette qui se fût violemment dressée contre eux.

Du reste, les révoltes, les protestations, les dires de la servante n'eussent probablement été d'aucun secours à la victime de l'infâme machination.

D'abord parce que ce qu'elle eût pu raconter du mariage manqué, du chagrin, des secrètes études médicales de M. Fernand n'eût point prouvé que celui-ci n'avait pas changé d'idées sans lui en rien dire, n'avait pas résolu de s'expatrier après vol, n'eût point fait que l'argent n'eût point été retrouvé chez lui.

Elle se serait compromise elle-même comme complice et voilà tout.

D'autant plus que Fernand Valmont ayant tout de suite compris d'où le coup qui le frappait était parti avait résolu de ne point se défendre.

Il avait eu un premier mouvement de révolte d'abord, mais un mouvement de révolte aussitôt comprimé.

Puis il avait baissé la tête, ne protestant plus, ne répondant plus, acceptant tout, se sacrifiant pour le repos et les intérêts matériels de son père.

Sa vie à lui était brisée; donc qu'elle le fût un peu plus ou un peu moins, il n'importait guère.

Son père ne vivait que par et pour sa femme Francine, pour son fils Julien; il n'avait d'autres ressources, après avoir gaspillé la fortune de sa première femme, que sa place de directeur de la maison de banque.

Se défendre, prouver son innocence, montrer d'où venait le coup, c'était pour Fernand Valmont tuer son père, son cependant indigne père, moralement et matériellement.

Il ne survivrait pas à l'emprisonnement, au déshonneur de sa terrible épouse et de son Benjamin, à la perte de sa position et de toutes ressources pécuniaires; tandis qu'au contraire la suppression, le départ définitif du paria, du fils de la morte lui enlevait de gros soucis, lui donnait la paix dans son intérieur, lui faisait recommencer un long bail de confiance financière avec les associés et avec la clientèle de la boutique.

Fernand Valmont fit pour son père tout ce qu'il pouvait faire: il se laissa accuser, condamner à la place de Mme Francine et de Julien.

Cela compensait les soins, le bien-être, le respect dont il eût dû, dont il eût été heureux d'entourer son père devenu vieux si ce père eût jamais voulu les accepter, s'il ne l'eût pas renié de telle sorte qu'il n'y avait aucun espoir de conversion à garder pour l'avenir.

Cependant la vérité est toujours la vérité et l'innocent Fernand, s'il se sacrifiait à des considérations supérieures, n'avait pas le droit de se laisser flétrir aux yeux de son père trompé lui aussi; il fallait que son sacrifice du moins portât tous ses fruits, montrât au chef de famille avec qui il vivait, qui il préférerait, contre qui il devait se précautionner, lui montrât surtout qu'il avait été coupable, très coupable, en n'appréciant point à leur valeur, en méprisant, en martyrisant sa première femme, une sainte, et son fils Fernand, un dévoué.

Le bon fils se sacrifiait à son père, mais il prétendait que ce sacrifice semât le remords dans son cœur, lui fit voir à quels êtres de générosité et d'honneur il avait préféré les deux créatures dégradées, méchantes, infâmes qu'étaient son épouse Francine et Julien.

Fernand Valmont attendit donc que sa condamnation fut irrévocable afin de ne point paraître solliciter une démarche solennelle de son père auprès de la justice pour rétablir les responsabilités; puis alors il lui écrivit dans une lettre cachetée, personnelle, confiée à la discrétion, aux soins de son avocat, il lui écrivit la vérité, toute la vérité.

Sa vengeance, à ce jeune homme qui sacrifiait plus que sa vie, sa vengeance était d'écraser le bourreau de sa mère, l'époux indigne et le mauvais père, de l'écraser sous ses bienfaits, de l'écraser par l'accomplissement intégral de son devoir, de l'écraser en lui laissant un remords de toutes les minutes et affreux, le remords d'avoir un enfant innocent au bain et de vivre en compagnie des deux criminels.

Hypocritement, très hypocritement, Valmont et les siens, bien loin de charger l'accusé dans leurs dépositions, avaient au contraire plaidé pour lui les circonstances atténuantes, joué la comédie des larmes; de plus si l'argent volé était légalement l'argent d'un espèce de société financière, le jury considéra que le jeune homme avait pu y voir surtout de l'argent de son père, de l'argent lui appartenant quelque peu.

Aussi la condamnation avait-elle été indulgente et s'était-elle réduite à trois années de réclusion et cinq de surveillance.

Fernand Valmont avait subi sa peine dans la maison centrale de Clairvaux et il l'avait subie en détenu modèle; jamais une plainte n'était sortie de sa bouche, jamais un geste d'impatience ou de révolte ne lui avait échappé.

Si bien que directeur, gardiens et forçats ne pouvait s'empêcher de le traiter avec considération, avec respect